



PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni met cap
sur la convocation
de l'électorat

Le point de presse tenu, le 31 janvier, au siège de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a été l'occasion, pour le président de cette institution, Corneille Naanga, d'annoncer la clôture officielle de l'opération d'enrôlement et d'identification des électeurs sur l'ensemble de la République. Seuls quelques centres d'inscription resteront ouverts jusqu'au 14 février dans l'aire opérationnelle 5. Il a égale-

ment annoncé les activités à venir dont la convocation de l'électorat, le 23 juin 2018.

Selon le président de la Céni, l'opération lancée le 31 juillet 2013 à Gbadolite, dans la province du Nord-Ubangi, a permis d'enregistrer plus de 46,02 % d'électeurs jusqu'à la date du 29 janvier 2018. Ce qui représente un taux de réalisation global de 111,9% par rapport aux électeurs attendus. Page 5



Radio Okapi/ Ph. John Bompengo

SANTÉ

La RDC porte encore
la charge de la lèpre

Le pays est classé parmi les nations du monde où sévit encore la lèpre, a affirmé le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, le 28 janvier à Kinshasa.

Il est intervenu à la faveur de la célébration de la 65^e journée mondiale de lutte contre la lèpre. Cette année, l'événement a été placé dans le pays sur le thème « *Un dépistage et un traitement précoces pour stopper la transmission de la lèpre en RDC* » et avec le sous-thème « Recher-

La lutte contre la lèpre exige des efforts supplémentaires chons les cas de lèpre partout où ils se trouvent ». Se fondant sur le dernier rapport épidémiologique de la lèpre publié par l'OMS en 2016, le ministre de la Santé publique a révélé que la RDC a notifié 3 763 nouveaux cas. Plus de la moitié des malades que dépistent les zones de santé proviennent des provinces de Tanganyika, Tshopo, Tshuapa, Mai-Ndombe, de l'Équateur, du Bas-Uélé, du Haut-Uélé et du Haut-Katanga. Page 3

COMMERCE

Les services sanitaires sur les traces
des produits « Lactalis »

Depuis le 30 janvier, l'importation, la commercialisation et la consommation des produits laitiers infantiles et nutritionnels fabriqués par le groupe Lactalis sont interdites sur toute l'étendue du territoire national jusqu'à nouvel ordre, annonce un communiqué officiel laconique émanant du ministère d'État chargé du Commerce extérieur.

Les services frontaliers devront veiller à la stricte application de cette mesure. La RDC a choisi de rejoindre d'autres pays de la région, dont la Côte d'Ivoire et le Gabon, qui ont pris des dispositions similaires pour protéger leurs populations d'une éventuelle contamination à grande échelle. Page 5

AIDE HUMANITAIRE À LA RDC

L'Unicef à la recherche de 268 millions
de dollars américains

La sollicitation de l'Unicef s'inscrit dans le cadre de son appel mondial de 3,6 milliards de dollars américains visant à garantir une assistance humanitaire à quarante-huit millions d'enfants dans cinquante et un pays touchés par des conflits, des catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence en 2018 dont 6,3 millions d'enfants en RDC. Le chef de section des urgences à l'Unicef, Aude Rigot, a rappelé l'engagement de son institution à répondre aux besoins de divers enfants touchés par diverses crises et épidémies en RDC.



La livraison de l'assistance humanitaire dans la province du Nord-Kivu, dans l'est de la RDC / photo DR

Avec ces 268 millions de dollars américains, l'appel financier pour la réponse humanitaire de l'Unicef en RDC est la plus importante de cette agence onusienne à travers le monde, mis à part l'appel qui concerne le Yémen et la Syrie ainsi que ses pays limitrophes. Page 2

AIDE HUMANITAIRE À LA RDC

L'Unicef à la recherche de 268 millions de dollars américains

L'appel de fonds lancé par l'agence onusienne permettra de sauver 6,3 millions d'enfants cette année dans le pays.

La sollicitation de l'Unicef s'inscrit dans le cadre de son appel mondial de 3,6 milliards de dollars américains visant à garantir une assistance humanitaire à quarante-huit millions d'enfants dans cinquante-et-un pays touchés par des conflits, des catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence en 2018.

Au cours d'un échange avec les journalistes membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant, le 30 janvier à Kinshasa, le chef de section des urgences à l'Unicef, Aude Rigot, a rappelé l'engagement de son institution à répondre aux besoins de divers enfants touchés par diverses crises et épidémies en République démocratique du Congo (RDC).

Pour elle, cet appel des fonds cible toutes les crises auxquelles sont exposés les enfants et va permettre de répondre aux besoins criants de ceux de la RDC qui sont touchés par plusieurs problèmes de santé dont les épidémies de choléra, la rougeole, la malnutrition. Tout en reconnaissant le rôle des médias dans la mobilisation de l'opinion, Aude Rigot demande aux journalistes de continuer à relayer l'information pour la mobilisation de ces fonds afin de sauver la vie des milliers d'enfants en danger.

Un appel financier important pour la RDC

Avec ces 268 millions de dollars américains, l'appel financier pour la réponse humanitaire de l'Unicef en RDC est la plus importante de cette agence onusienne à travers le monde, mis à part l'appel qui concerne le Yémen et la Syrie ainsi que ses pays limitrophes. « La hauteur exceptionnelle de l'appel pour l'appui humanitaire en RDC met en évidence à quel point les enfants en RDC souffrent aujourd'hui des conséquences des conflits et des épidémies », a souligné le Dr Tajudeen Oyewale, le représentant par intérim de l'Unicef en RDC qui a, par ailleurs, insisté que la violence à l'égard des enfants cesse et que les services de santé et les écoles puissent fonctionner à nouveau normalement.

Afin d'être en mesure d'apporter une réponse humanitaire à la hauteur des besoins des enfants de la RDC en 2018, le représentant de l'Unicef soutient qu'il faut que les bailleurs se mobilisent. « L'année dernière, les bailleurs n'ont financé que 51% des fonds nécessaires pour la réponse humanitaire. Si la communauté internationale ne prend pas de mesures immédiates pour protéger et fournir une aide vitale aux enfants en RDC, un avenir de plus en plus sombre les attend. », prévient-t-il.

Pour soulager tant soit peu les conditions de vie de la population, l'Unicef apporte une aide humanitaire multisectorielle aux personnes déplacées, réfugiées et retournées. En 2017, cette agence et ses partenaires ont assisté 1,88 million de personnes dans les zones de conflits, pris en charge et traité deux cent dix mille enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère, vacciné 1,88 million d'enfants contre la rougeole et assisté sept cent soixante-quatre mille personnes à se protéger contre le choléra dans des zones à haut risque.

A. Nz.

PROJET D'APPUI AUX COMMUNAUTÉS DÉPENDANTES DE LA FORÊT

Caritas fait don de motos au Repalef

Quatre engins ont été remis aux points focaux du Repalef dans les provinces du Kasai Oriental et Central, Mai-Ndombe et Tshopo afin de leur permettre la mobilité sur le terrain dans le cadre du suivi et évaluation du projet.



Les quatre motos qui vont faciliter la mobilité des points focaux

Le Projet d'appui aux communautés dépendantes de la forêt est financé par la Banque mondiale, à travers la Caritas Congo, en sa qualité d'agence d'exécution nationale. Dans la mise en œuvre de ce projet, Caritas Congo a signé un contrat de trois ans avec le Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers (Repalef) de la RDC. Sur la base de ce contrat, le Repalef recueille les plaintes des communautés et leurs avis sur les microprojets afin de faire remonter les informations au Comité de pilotage national du projet.

Remettant les motos aux bénéficiaires, le premier secrétaire adjoint de la Caritas Congo, Boniface Nakwagelewi ata Deagbo, a, dans son mot de circonstance, recommandé au Repalef d'en faire bon usage en vue de contribuer efficacement à la promotion des peuples autochtones et communautés locales dans les sites du projet.

Le coordonnateur du Repalef, Kedy Bosulu, a saisi cette occasion pour remercier la Banque mondiale et le Comité de pilotage national pour la concrétisation de cette activité et l'acquisition de ces engins. Il en a profité pour informer le secrétaire exécutif de

la Caritas Congo et l'auditoire de la mise en ligne d'un site web dédié au projet (www.peuplesautochtones.cd).

Pour sa part, le président du Comité de pilotage national, Diwa Kapupu, a demandé à la Caritas Congo de former les points focaux du Repalef qui devront utiliser ces motos. « Aujourd'hui, nous voyons que notre rêve est devenu une réalité. En tant que peuple autochtone, je salue beaucoup ce geste. Ces motos vont servir les communautés locales et les peuples autochtones afin de réaliser les objectifs et les résultats attendus du projet », a-t-il souligné.

Le contrôle et la mesure de taux de satisfaction effectués par le Repalef visent à garantir que les communautés tirent véritablement profit du projet et que les peuples autochtones et les communautés locales traiteront de manière adéquate les éventuelles réclamations.

La cérémonie de remise officielle de ces motos a eu lieu dans l'enceinte du Centre d'accueil Caritas à Kinshasa.

Aline Nzuzi

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :
Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Guy Mafuta Kabongo : « La mutuelle de santé des enseignants est un pas de géant vers une sécurité sociale beaucoup plus effective »

Le président de la Mutuelle de santé des enseignants de l'EPSP en RDC, Guy Mafuta Kabongo, dans cet entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa, a affirmé que cette structure constitue un projet pilote qui peut permettre d'ajouter d'autres corps de métier dont les militaires, les fonctionnaires, etc., et de passer en échelle.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Monsieur le président, pourquoi une mutuelle de santé des enseignants ?

Guy Mafuta Kabongo (G.M.K.) : En réalité, c'est une demande qui est venue des enseignants eux-mêmes. Depuis environ vingt ou vingt-cinq ans, chaque fois que les enseignants s'adressaient à leur employeur, le gouvernement, il y avait une requête qui revenait régulièrement, celle consistant à s'occuper de leurs soins de santé et de leurs familles. À l'époque, il y avait la carte d'ayant-droit qui, malheureusement, n'a pas atteint les objectifs pour lesquels elle était mise en place et les enseignants continuaient leur revendication. Avec l'avènement de la troisième République, à l'époque où Maker Mwangi était ministre de l'EPSP, il s'était résolu à se pencher sur la question pour trouver une solution adaptée, qui puisse rencontrer cette préoccupation des enseignants. Mais la solution a été trouvée par l'enseignant lui-même. Concrètement, il y a eu une mission pour une étude de faisabilité pilotée par le ministère et qui comprenait, en plus, les responsables syndicaux. D'autres missions ont été effectuées à l'extérieur du pays, notamment en Belgique et en France, pour rencontrer des organisations assez outillées qui s'occupent des soins de santé des enseignants. Il s'agit, par exemple, des Mutuelles neutres de Belgique, des Mutuelles chrétiennes de Belgique, de la Mutuelle générale des enseignants de France. Ces missions ont permis de s'inspirer de leur expérience et de l'adapter à la réalité congolaise. Il y a eu également des déplacements vers le Bas-Congo (actuel Kongo Central), où il existe beaucoup d'organisations du genre «Likelemba» ou encore la solidarité africaine, et au Sud-Kivu où il y a de petits regroupements corporatifs ou structures du genre réunissant des paysans. C'est donc la somme de toutes ces données qui nous a permis de mettre en place cette mutuelle.

L.C.K. : Vous êtes établis à Kinshasa seulement ou à travers tout le pays ?

G.M.K. : Nous sommes à Kinshasa depuis six ans déjà, à Lubum-



Le président de la MEPS, Guy Mafuta Kabongo/Adiac

bashi, il y a quatre ans et à Mbandaka, il y a trois ans. C'est une option que nous avons levée de nous déployer progressivement à travers la République.

L.C.K. : La Mutuelle de santé a-t-elle remplacé la sécurité sociale ?

G.M.K. : Pas du tout. Dans la sécurité sociale, il n'y a pas que la santé. C'est vrai que la santé est le pilier fondamental de la sécurité sociale, parce qu'il faut être en bonne santé, parce qu'il faut se prémunir de tous les aléas de la vie. Mais, dans la sécurité sociale, il y a notamment la retraite, et beaucoup d'autres choses qui entrent en jeu. La Mutuelle de santé est, par ailleurs, un pas de géant vers une sécurité sociale beaucoup plus effective. Donc, c'est un projet pilote qui est là. Aujourd'hui, on parle des enseignants. Demain, sur les enseignants, on pourra ajouter les militaires, les fonctionnaires et passer en échelle. Ce sera bien pour le pays. Mais c'est un pas considérable dans l'optique d'atteindre une couverture plus large de la sécurité sociale.

L.C.K. : Est-ce depuis sa création que vous êtes à la tête cette mutuelle ?

G.M.K. : Tout au début, j'ai été deuxième vice-président. Les statuts de la mutuelle prévoient, en effet, un président secondé par deux vice-présidents. Je l'ai été parce que j'ai œuvré pendant une longue période comme assistant du ministre de l'EPSP. J'ai donc été de ceux qui avaient initialement mené l'étude. À l'origine de la structure, il fallait résoudre la question sur sa gestion. Fallait-il avoir une structure du genre service public, di-

rection du ministère de la Santé ou du ministère de l'EPSP ? Ce sont des questions auxquelles il fallait répondre. À la fin, on a résolu de mettre en place une structure de type privé, une association à but non lucratif. L'enseignant ayant estimé qu'il en était lui-même le créateur, la gestion devait donc lui revenir. La poire a été coupée en deux et le premier président était le feu révérend père Ekwa, une icône dans le monde de l'éducation. Il avait la confiance totale des membres de la mutuelle. Le premier vice-président était un enseignant, le porte-parole de l'intersyndicale, feu Jean-Pierre Tshibuabua, et moi, j'étais deuxième vice-président. Suite aux décès de M. Tshibuabua et du père Ekwa, je me suis retrouvé, à titre intérimaire, gérant de la structure, avant que l'assemblée générale me confie totalement un mandat. J'ai donc été élu pour mettre en place cette structure, il y a de cela quatre ans.

L.C.K. : N'est-ce tout de même pas un échec de n'être encore que dans trois provinces ?

G.M.K. : Ce n'est pas un échec, parce que nous sommes dans un environnement où il n'y a presque pas de repères par rapport à ce que nous faisons. Je voulais dire que les outils, c'est nous-mêmes qui les mettons en place. Aujourd'hui, quand vous m'avez trouvé, je présidais une grande réunion de validation du Charte de médecin conseil et aussi certaines procédures liées aux médicaments. Donc, on n'a pas de repères, on n'a pas d'outils existants sur la base desquels on pouvait directement se lancer. Il fallait donc lancer Kinshasa, maîtriser et continuer. Vous constaterez avec nous que nous avons mis deux années pour être à Lubumbashi alors qu'il a suffi d'une année pour arriver Mbandaka, et quelques mois pour opter de lancer Tshikapa et Kisangani. Le constat est que les temps mis pour se lancer dans de nouvelles provinces se réduisent chaque jour. Cela voudrait dire que nous maîtrisons la chose : au fur et à mesure, nous comprenons comment la chose évolue et le temps pour le déploiement se réduit.

Je pense qu'il est intéressant de lancer une chose avec toutes les certitudes, toutes les précautions possibles pour qu'elle prenne le temps nécessaire au lieu d'aller vite et de se cogner contre le mur.

L.C.K. : Quels sont les critères de choix des provinces pour que vous ayez décidé de commencer par Kinshasa avant d'aller au Katanga, à Kisangani ou au Kongo Central ?

G.M.K. : Pour Kinshasa, il est tout à fait naturel que quand un projet commence, c'est la capitale généralement qui le porte, dans la mesure où c'est à Kinshasa que l'on trouve des conditions maximales liées à la modernité, aux infrastructures, etc., parce que nous utilisons quand même un outil informatique de pointe. Les centres de santé avec lesquels nous avons de convention sont liés à nous par le réseau

intranet et nous avons aussi internet, difficiles à trouver dans le Congo profond. Donc, on a commencé par Kinshasa, et nous sommes allés à Lubumbashi, parce que ces deux villes sont pratiquement similaires. Après Lubumbashi, le choix de Mbandaka l'a été sur instruction du chef de l'État. C'était à l'époque où il y avait la fièvre hémorragique à virus Ébola et également beaucoup d'épidémies dans cette partie du pays. Le chef de l'État avait pensé qu'il fallait aller secourir les frères et sœurs de cette province qui vivaient une calamité du point de vue santé. Kisangani était également concernée. Mais, étant donné que l'on avait décidé que le choix des provinces devrait l'être sur la base de certains critères, nous avons mis en place un document appelé «Politique générale d'extension». Ce dernier donne deux scénarii : le premier nous amène à nous appuyer sur l'accroissement des ressources et le second, c'est l'hypothèse où la mutuelle avait tous les moyens nécessaires au même moment, en combien de temps on pouvait couvrir toute l'étendue de la République. Par rapport au choix des provinces, ce sont des critères qui entrent en jeu. Il y a des critères de géo-politique. On a lancé Kinshasa, c'est l'ouest, Lubumbashi, c'est le sud-est et le nord avec l'Équateur. On ne peut donc pas se concentrer à un endroit. Il y a également des critères liés à la géographie. Quand vous allez au nord, vous devez également penser au sud, à l'est et à l'ouest, avant de repartir au nord. Il y a ensuite les critères accès. Pour construire, par exemple, un immeuble à Kinshasa, cela peut coûter dix fois moins que la construction d'un immeuble correspondant à Ariwara, dans la province orientale, où il faut prendre l'avion, une moto, la pirogue, voire marcher. Comme les moyens sont croissants et que nous n'en avons pas toujours au même moment, nous privilégions les zones où l'accès est facile. On agit également par rapport à l'effectif des enseignants dans le coin. Il est plus facile, pour moi, de lancer la mutuelle, par exemple, à Mbandaka, où il n'y a que trois mille enseignants pendant que la ville de Kikwit, dans le Bandundu, c'est près de huit fois plus. Tous ces éléments combinés nous donnent une programmation de villes à choisir en vue de couvrir toute l'étendue du pays.

À suivre.

Propos recueillis par Lucien Dianzenza

ENERGIE

La Corap plaide pour un moratoire sur Inga III

La coalition d'ONG de la société civile voudrait que soit prouvé le bénéfice réel que procurera le projet à la population congolaise et aux générations futures.



Le barrage hydroélectrique d'Inga

Dans un communiqué de presse du 30 janvier, la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) assure continuer à œuvrer pour l'accès de tous à l'énergie. Mais, dans le contexte politique, social et économique qui caractérise actuellement la RDC, la Corap a indiqué qu'elle ne pourra plus soutenir le développement du projet Inga III.

La Corap a, en effet, rappelé que depuis 2013, elle a apporté son appui au développement de ce grand projet de construction de la centrale électrique dans le Kongo Central, qu'il avait estimé utile pour le pays, tout en formulant à l'endroit des décideurs cinq grandes préoccupations. Il s'agissait de l'accès de la population à l'information et l'implication réelle de la société civile à tout le processus, des études d'impacts sociaux et environnementaux du projet, du dédommagement des victimes d'Inga I et II ainsi que du quota réel d'énergie à attribuer à la population congolaise.

Cette coalition, qui a dit se sentir à maintes fois flouée, a fait remarquer qu'en dépit de sa bonne collaboration avec les institutions publiques chargées du dossier Inga III, l'intérêt de la population, en général, et celui de la société civile, en particulier, n'est pas sérieusement pris en compte. C'est donc à l'issue de ce constat que la Corap a appelé la société civile à adopter un sursis pour son implication dans ce projet, jusqu'à ce que ses cinq revendications « trouvent gain de cause ».

Lucien Dianzenza

SANTÉ

La RDC porte encore la charge de la lèpre

Le pays est classé parmi les nations du monde où sévit encore la lèpre, a affirmé le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, le 28 janvier à Kinshasa.

Le ministre Oly Ilunga est intervenu à la faveur de la célébration de la 65^e journée mondiale de lutte contre la lèpre. Cette année, l'événement a été placé dans le pays sur le thème: « *Un dépistage et un traitement précoces pour stopper la transmission de la lèpre en RDC* » et avec sous-thème: « *Recherchons les cas de lèpre partout où ils se trouvent* ». Se fondant sur le dernier rapport épidémiologique de la lèpre publié par l'OMS en 2016, le ministre de la Santé publique a révélé que la RDC a notifié 3 763 nouveaux cas. Pour le Dr Oly Ilunga, la situation actuelle de cette endémie reste encore préoccupante dans huit de vingt-six provinces du pays. « *Plus de la moitié des malades que dépistent les zones de santé proviennent des provinces de Tanganyika, Tshopo, Tshuapa, Mai-Ndombe, de l'Equateur, du Bas-Uélé, du Haut-Uélé et du Haut-Katanga. C'est là que les efforts du programme ainsi que ceux des partenaires doivent être orientés dans les prochaines années* », a-t-il indiqué.

Le ministre a toutefois reconnu qu'à travers le monde, la situation de la lèpre « s'est améliorée.

Son fardeau a sensiblement baissé dans de nombreux pays à travers le monde, sauf dans une dizaine de pays qui dépistent chaque année au moins mille nouveaux cas de lèpre ». Les défis à relever, a-t-il fait remarquer, sont énormes. La mobilisation des ressources additionnelles et la conjugaison des efforts tant individuels que collectifs, a-t-il souligné, s'avèrent donc nécessaires. Considérée pendant longtemps comme une maladie honteuse, la lèpre est une pathologie comme toutes les autres. Une prise en charge précoce permet d'éviter de graves conséquences, dont des mutilations permanentes qu'elle provoque. Pour prévenir les complications dues à une prise en charge tardive, le ministre de la Santé publique a lancé un appel à tous les anciens et nouveaux malades de la lèpre en ces termes : « *Chers frères et sœurs, cette maladie n'est pas une fatalité, l'accès au diagnostic et au traitement est gratuit dans tous les centres, et vous devez donc mener une vie comme tout Congolais dans vos communautés respectives sans stigmatisation ni discrimination* ».

Pour mémoire, il y a soixante-cinq ans que l'humaniste Raoul Follereau, journaliste de son état, instituait, le 28 janvier, comme journée mondiale de commémoration de la lèpre.

Aline Nzuzi

BOXE

Ferdinand Ilunga Luyoyo succède à Alidor Mbangila à la tête de la fédération

Le nouveau président de la Fédération congolaise de boxe a été élu avec vingt-et-une voix sur trente-sept au terme du scrutin organisé lors de l'assemblée générale extraordinaire de cette instance nationale du noble art.

La Fédération congolaise de boxe (FCB) a un nouveau président. Il

s'agit du général Ferdinand Ilunga Luyoyo. Il a succédé à Alidor Mbangila à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire élective organisée, le 30 janvier, au salon présidentiel du stade des Martyrs de Kinshasa. Ferdinand Ilunga Luyoyo a été élu avec vingt et une voix sur trente-sept votants, devançant Bati Fetty (quinze voix sur trente-sept). Le président sortant,

Alidor Mbangila, n'a recueilli qu'une seule voix. Ces assises se sont tenues en présence du président de la Fédération africaine de boxe, Clément Sossa Simawanogo, en séjour à Kinshasa pour superviser justement ces élections organisées dans la transparence.

Dans son allocution après son élection, le nouveau président de la boxe congolaise a indiqué : « *Les élections devraient trancher. Les électeurs sont venus des provinces, car chaque province a été représentée, et ce sont eux qui ont sanctionné* ». Et d'ajouter : « *Je remercie les électeurs qui m'ont fait confiance pour que nous puissions remettre la boxe à la place qu'il faut, car le Congo était connu comme un pays de la boxe, partout au monde nous avons fait sortir des champions, il y a eu même des combats de grands boxeurs ici au Congo. C'est vraiment notre mission de mettre la boxe à un niveau international comme dans le passé* ».

Le général Ferdinand Ilunga Luyoyo compte travailler avec tout le monde, même avec les candidats malheureux pour l'essor du noble art congolais. « *Le président Mbangila a beaucoup fait, on a besoin de ses conseils, et M. Batty est un amoureux de la boxe, je veux les approcher, je vous assure que je serai avec tout le monde et je veux travailler avec tout le*



Ferdinand Ilunga Luyoyo

monde. Construire une maison c'est très facile, mais nous ne pourrons pas commencer avec beaucoup de démagogie, il nous faut d'abord un atelier pour faire l'autopsie de la boxe », a-t-il déclaré. C'est le président du Comité olympique congolais, Amos Mbayo Kitenge, qui a procédé à son installation.

Martin Engimo

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

COMMERCE

Les services sanitaires sur les traces des produits « Lactalis »

Le ministère d'État chargé du Commerce extérieur vient d'ordonner le retrait sur le marché des produits laitiers et infantiles fabriqués ou conditionnés sur le site Lactalis nutrition (LNS/France). Cette mesure arrêtée pour empêcher tout risque de contamination des consommateurs congolais vient s'ajouter à une série d'autres initiatives de l'actuel locataire de l'étage 5 de l'immeuble Royal, Jean-Lucien Bussa.

Sans surprise, la RDC décide d'interdire l'entrée sur son sol des produits du groupe Lactalis. Nous parlions, d'ailleurs, dans l'une de nos dernières livraisons, d'un début de psychose créée par les reportages réalisés en France sur des cas de contamination d'enfants après la consommation d'un produit laitier Picot. Le 2 décembre 2017, un nombre inhabituel de souches de Salmonella Agona (vingt cas précisément) était identifié par le Centre national de référence chez des jeunes enfants âgés de moins de six mois. Ils avaient consommé des produits de nutrition infantile issus des chaînes de production du groupe. Réagissant à cette catastrophe plusieurs semaines après, la RDC a choisi de rejoindre d'autres pays de la région, dont la Côte d'Ivoire et le Gabon, qui ont pris des dispositions similaires pour protéger leur population d'une éventuelle contamination à grande échelle. Depuis le 30 janvier, l'importation, la commercialisation et la consommation

des produits laitiers infantiles et nutritionnels fabriqués par le groupe Lactalis sont interdites sur toute l'étendue du territoire national jusqu'à nouvel ordre, annonce un communiqué officiel laconique émanant du ministère d'État chargé du Commerce extérieur. Les services frontaliers devront veiller à la stricte application de cette mesure.

Un ministère très actif

Le ministre d'État, Jean-Lucien Bussa, s'est déjà distingué dans le passé par une série de mesures visant à protéger l'industrie locale de l'entrée – bien souvent frauduleuse – des produits similaires. «Le Courrier de Kinshasa» a réalisé quelques articles qui témoignent des effets encourageants dans le secteur de la cimenterie dans



Les produits laitiers de Lactalis interdits en RDC/photo DR

Produits Lactalis interdits en RDC

Céréales : Big Bag céréales multi-céréales ; céréales cereline ; échantillon Picot MES 1^{res} céréales Milumel 1^{res} céréales carotte portiron ; PBB8 céréales ; Picot Mes 1res céréales ; Picot Mes 1res céréales et multi-céréales.

Infantiles : Picot, Amilk, Babycare, Celia, Damira Pro, Enfastar, FBB, FL, Frezlac, Gromore, Malyatko, Mamy, Milumel, Sanutri, Mpi, Nédangelac, Nophenyl, Ostricarre, Procure et Pc.

Les produits à base de malto (Maltodextridine), Poudre 26 (Lait entier), Sro (Celia Sro), Sro (Picot Picolte), Taranis (Nophenil) et Tarantis (Novil).

l'ouest du pays, principale victime de l'entrée en masse des ciments en provenance des pays voisins, dont l'Angola. À la tête du ministère du Commerce extérieur, Jean-Lucien Bussa retrouve en fait sa filière de formation à

l'université (économiste de formation). Il a réussi à récupérer toutes les prérogatives du ministère qui dépendaient jadis de l'Économie nationale. Parmi les quelques faits marquants de sa gestion, il y a la relance de la mer-

curiale, une initiative qui remonte à la deuxième République sans avoir connu un début d'exécution à ce jour. Avec un tel dispositif, les commerçants sont mieux outillés pour mener des négociations avec des potentiels acheteurs.

Certaines indiscretions font état aussi de la modernisation imminente de la Foire internationale de Kinshasa. Le coup d'envoi des travaux ne saurait plus tarder. Cet immense complexe transformé en grande kermesse va reprendre son rayonnement d'antan. Avec la mise en place d'une zone économique de libre échange en Afrique, les politiques protectionnistes seront de plus en plus difficiles à mettre en place, à moins de naviguer à contre-courant. Beaucoup d'analystes attendent les mesures concrètes du gouvernement central pour faire face au défi d'une Afrique sans barrière tarifaire et douanière.

Laurent Essolomwa

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni met le cap sur la convocation de l'électorat

La consolidation des données en cours va ouvrir la voie à la promulgation de la loi sur la répartition des sièges qui demeure la grande activité intermédiaire.

Le point de presse tenu le 31 janvier, au siège de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a été l'occasion, pour le président de cette institution, Corneille Naanga, d'annoncer la clôture officielle de l'opération d'enrôlement et d'identification des électeurs sur l'ensemble de la République. Seuls quelques centres d'inscription resteront ouverts jusqu'au 14 février dans l'aire opérationnelle 5. Il a également annoncé les activités à venir dont essentiellement la convocation de l'électorat, le 23 juin.

Parmi les étapes restantes pour clôturer la révision du fichier électoral, Corneille Naanga a cité notamment le traitement et la consolidation des données, la publication des statistiques des électeurs par entité et l'audit du fichier électoral. Ces activités doivent être réalisées dans les cinq mois restants avant la convocation de l'électorat. Deux institutions sont donc particulièrement concernées, à savoir la Céni, pour les aspects techniques, et le parlement pour l'examen et l'adoption de la loi sur la répartition des sièges.

Selon le président de la Céni, l'opération lancée le 31 juillet 2013 à Gbadolite, dans la province du Nord-Ubangi, a permis d'enre-



Corneille Naanga, président de la Céni

gistrer plus de 46,02% d'électeurs jusqu'à la date du 29 janvier. Ce qui représente un taux de réalisation global de 111,9% par rapport aux électeurs attendus. Le fichier électoral congolais en constitution a la particularité d'avoir le nombre d'hommes supérieur (plus de vingt-quatre millions) à celui des femmes (plus de vingt-et-un millions). Une question qui continue à susciter des débats au sein de l'opinion

nationale et internationale. Généralement, c'est le contraire qui est observé. Cependant, le président de la centrale électorale congolaise a précisé que les statistiques des électeurs enrôlés sont encore à l'état brut et sont soumises à la centralisation et au traitement en vue de consolider le fichier électoral de manière à assurer le principe de l'unicité de chaque électeur dans le fichier électoral. Il faut attendre le début du mois d'avril pour obtenir un fichier consolidé. « Avec la clôture des opérations, l'aire opérationnelle 5, nous venons de boucler l'étape la plus complexe du processus électoral. Cette étape est essentielle dans la poursuite de cet objectif qu'est l'organisation des élections », a déclaré Corneille Naanga.

En vue de franchir les prochaines étapes, la Céni en appelle à l'implication de tous. Car, a dit son président, devant eux s'ouvre un autre champ, une autre route, mais cette route est au-delà d'une mer, d'un fleuve

d'incertitudes. « Il nous revient de poser des ponts, ceux qui touchent les rivages de la certitude. Il nous faut construire des ponts par la mise à disposition des parties prenantes de toutes les informations, car personne ne doit rester au bord de la route », a-t-il renchéri.

Corneille Naanga a exhorté les uns et les autres à restaurer, dans le chef de ceux qui le revendiquent, les voies de la confiance retrouvée avant de rassurer que la Céni maintiendra les contacts et communiquera les informations à chaque étape du processus pour garantir la transparence et faciliter le suivi des opérations. « Nous sommes conscients de la sensibilité et de la tension que la question électorale soulève », a-t-il déclaré.

La Céni a remercié le gouvernement de la République qui a financé seul l'opération de révision du fichier électoral et l'a doté d'avions, camions, jeeps, hors-bord et autres moyens logistiques à sa portée pour la soutenir. Elle a réitéré ses remerciements à la Monusco pour son appui logistique au déploiement d'une partie de matériels et équipements dont le point culminant aura été la mise en place d'un pont aérien entre Mombasa et tous les hubs logistiques de la partie méridionale et occidentale du pays.

Jeannot Kayuba

UNICEF

Quarante-huit millions d'enfants ont besoin d'aide en 2018

L'agence onusienne a lancé, le 30 janvier à Genève, en Suisse, un appel de fonds de trois milliards six millions de dollars afin de fournir une aide humanitaire vitale aux enfants vulnérables vivant dans cinquante-et-un pays touchés par des conflits, des catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence.

Dans le monde entier, les besoins humanitaires atteignent des niveaux critiques en raison de violents conflits. Dans ces situations, les enfants sont particulièrement vulnérables. Certains conflits perdurent depuis des années, comme en Irak, au Nigeria, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud, en Syrie et au Yémen, et ne cessent de gagner en complexité, provoquant de nouvelles vagues de violences, de déplacements et de bouleversements dans la vie des enfants.

Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), 84% des fonds demandés se-

ront affectés à des enfants vivant dans des pays touchés par la violence et les conflits. « *Les enfants ne peuvent attendre qu'un terme soit mis à ces guerres, car ces crises constituent une menace catastrophique pour la survie immédiate et l'avenir à long terme des enfants et des jeunes* », alerte Manuel Fontaine, directeur des programmes d'urgence de l'Unicef. Ajoutant: « *Dans les situations où les conflits et les catastrophes naturelles provoquent l'effondrement des services essentiels, tels que les soins de santé, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, les plus vulnérables sont les enfants. Si la communauté internationale ne prend pas des mesures immédiates pour protéger et fournir une aide vitale à ces enfants, un avenir de plus en plus sombre les attend* ».

Les parties aux conflits font preuve d'un mépris flagrant à l'égard de la vie des enfants. Ceux-ci ne sont pas seulement la cible d'attaques directes, ils se voient égale-

ment nier l'accès à des services élémentaires, tandis que les écoles, les hôpitaux et les infrastructures civiles sont endommagés ou détruits, souligne l'Unicef.

«Un monde de plus en plus dangereux pour les enfants»

Dans ces conditions, près de 84 % (trois milliards quinze millions de dollars) des fonds de l'appel de 2018 serviront à œuvrer dans des pays touchés par des crises humanitaires provoquées par la violence et les conflits. « *Le monde devient de plus en plus dangereux pour un grand nombre d'enfants. Aujourd'hui, près d'un enfant sur quatre vit dans un pays touché par un conflit ou par une catastrophe naturelle. Pour ces enfants, bien trop nombreux, la vie quotidienne est un véritable cauchemar* », fait remarquer l'agence onusienne. La majeure partie de l'appel lancé par l'Unicef, cette année, vise ainsi à venir en aide aux enfants et aux fa-

milles affectés par le conflit en Syrie, qui entrera bientôt dans sa huitième année. L'agence demande près de un milliard trois millions de dollars afin d'aider 6,9 millions d'enfants syriens, qui se trouvent toujours en Syrie ou qui se sont réfugiés dans les pays voisins. De façon générale, la survie des enfants pris au piège de ces situations de crise est principalement menacée par la propagation des maladies transmises par l'eau. Ils vivent au quotidien sous le poids des attaques ciblant les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les tactiques de siège qui les empêchent l'accès à une eau salubre et les déplacements forcés dans des régions dépourvues d'infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

« *Cent dix-sept millions de personnes vivant dans des situations d'urgence n'ont pas accès à une eau salubre. Dans de nombreux pays touchés par des conflits, les enfants meurent davantage*

des maladies provoquées par une eau insalubre et un piètre assainissement que de l'action directe de la violence », explique Manuel Fontaine, avant d'ajouter: « *la menace est encore plus importante pour des millions d'enfants exposés à des niveaux de malnutrition qui mettent en péril leur vie, les rendant encore plus vulnérables aux maladies transmises par l'eau, comme le choléra, ce qui crée un cercle vicieux de dénutrition et de maladie* ». L'Unicef, avec ses partenaires et le soutien de ses donateurs, a pour objectif en 2018 de soigner 4,2 millions d'enfants atteints de malnutrition aiguë sévère et de fournir à 35,7 millions de personnes un accès à une eau salubre. L'Agence onusienne entend vacciner cette année dix millions d'enfants contre la rougeole, mais aussi fournir à 8,9 millions d'enfants une éducation élémentaire formelle et non formelle et d'apporter un soutien psychologique à plus de 3,9 millions d'entre eux.

Josiane Mambou Loukoula

LUTTE CONTRE LE JIHADISME

Le Tchad se dote d'un centre de déradicalisation

Le Centre d'étude pour le développement et la prévention de l'extrémisme violent (CEDPE) a été inauguré à N'Djamena pour prévenir l'extrémisme violent, ainsi que la déradicalisation des jihadistes.

Créé par un groupe d'intellectuels tchadiens indépendants travaillant sur l'extrémisme politique, le centre a pour objectif notamment de contribuer à la déradicalisation des repentis et surtout à la « pré-

vention » de l'extrémisme au sein de la jeunesse, y compris les enfants à bas âge, selon ses concepteurs. Il se veut également un laboratoire d'études et de recherches, avec des organes de communication, dont une revue, et « *un moyen de lutter contre le terrorisme* ». Allié de la France et de l'Occident dans la lutte contre les jihadistes opérant dans le Sahel, notamment dans le sud libyen, le Tchad est jusqu'à présent resté relativement épargné par les attentats jha-

distes qui touchent de nombreux pays sahéliens. Ses forces déployées autour du lac Tchad pour combattre les jihadistes nigériens de Boko Haram ont néanmoins été régulièrement la cible d'attentats-suicides.

Les wahabites, soutenus par des fonds venus d'Arabie saoudite, ont, par ailleurs, acquis une influence grandissante sur l'islam local depuis ces dernières années, via leur réseau de mosquées et d'écoles coraniques.

J.M.L.

INVESTISSEMENTS

Près de 25 000 entreprises créées en Guinée

Un rapport de l'Agence pour la promotion de l'investissement privé (Apip), publié le 30 janvier, indique qu'en l'espace de quatre ans, plus de vingt quatre mille neuf cents sociétés de toutes catégories ont été créées dans le pays, dont la plupart sont individuelles (72%).

Les données statistiques de l'Apip indiquent que les hommes ont occupé une place de choix dans la création des entreprises avec 84% contre 16% pour les femmes. Au

point de vue de l'origine des entrepreneurs, les Guinéens occupent la première place (91%) contre les ressortissants africains (3,41%), asiatiques (2,21%), européens (1,12%), américains (0,33%) et océaniques (0,01%). La capitale Conakry a abrité le siège de plus de 84% des entreprises créées au détriment des zones semi-urbaines ou rurales. Par ailleurs, le rapport note que ces entreprises exercent généralement dans le commerce (49%), les prestations de services (21%) ou les bâtiments travaux

publics - construction (13%). En ce qui concerne l'emploi généré par la création de ces milliers d'entreprises en Guinée, le document montre que « *les créations d'entreprises de l'année 2016 ont généré onze mille cent onze emplois et au cours de la même année, il y a eu dix mille neuf cent quarante-quatre emplois prévisionnels* ».

Pour cette année, le nombre d'emplois générés s'élève à huit mille huit cent vingt-trois et celui d'emplois prévisionnels à dix mille cinq cent-cinq.

Xinhua

BREXIT

La Grande-Bretagne craindrait sa vassalisation par l'UE

Réunis en sommet à Bruxelles, les ministres des Affaires européennes des vingt-sept Etats membres de l'Union européenne (UE) ont donné quitus à la commission pour entamer les négociations liées à la sortie de la Grande-Bretagne de la grande famille européenne.

Les ministres sont convenus d'une période de transition de vingt-et-un mois qui suivra le Brexit, fixée pour fin mars 2019. Une fois l'accord de transition entamé, les Britanniques ont l'obligation de respecter les règles et de suivre les avis juridiques de l'UE, selon les conclusions du sommet. Cette transition est prévue pour aller jusqu'en fin décembre 2020.

Les vingt-sept exigent également le respect du droit européen pendant la période de transition, y compris les mesures qui auront été adoptées après son départ, a déclaré le négociateur en chef de l'UE, Michel Barnier. « *Pendant cette période là, les décisions (de l'UE) s'appliqueront. Le Royaume-Uni doit connaître cette règle de jeu et l'accepter au départ* », a-t-il insisté lors d'une conférence.

Et ainsi « *préservé les pleines compétences des institutions de l'Union (en particulier, celles de la Cour de justice de l'UE)* ». Cette position met en colère les plus fervents avocats du Brexit, qui craignent que leur pays devienne un «Etat vassal».

Deux points restent à préciser dans les modalités du «divorce» entre Bruxelles et Londres : les relations douanières et la protection des données privées.

En septembre 2017, la Première ministre britannique, Theresa May, souhaitait une période de transition d'environ deux ans, soit jusqu'en mars 2021. Les négociateurs britanniques et européens se réuniront tous les quinze jours à Bruxelles afin qu'il puisse avoir un accord lors du conseil européen des 22 et 23 mars prochains.

Quelques principes fondamentaux:

- la période de transition portera sur l'ensemble de l'acquis de l'UE;
- le Royaume-Uni ne participera plus aux institutions ni au processus décisionnel de l'UE;
- les modalités transitoires doivent être clairement définies et précisément limitées dans le temps;
- l'ensemble des instruments et structures de l'UE qui existent en matière de réglementation, de budget, de surveillance, d'exercice du pouvoir judiciaire et de contrôle du respect des règles s'appliqueront également, y compris la compétence de la Cour de justice de l'UE.

En mars, le Conseil européen (article 50) adoptera de nouvelles orientations sur le cadre des relations futures.

Noël Ndong

KENYA

Raila Odinga prête serment comme « président du peuple »

L'opposant kényan a prêté serment, le 30 janvier, malgré sa défaite électorale en 2017, devant des milliers de partisans réunis à Nairobi pour une cérémonie dont la retransmission par les médias a été interdite.

Les conséquences du geste symbolique restent pour l'heure incertaines : les autorités avaient averti qu'une telle investiture pourrait constituer un acte de « trahison », soulevant la possibilité d'une arrestation, à haut risque, de Raila Odinga. Mais l'opposant n'a pas prononcé le même serment que celui prévu par la Constitution pour l'investiture du chef de l'Etat, se proclamant, par exemple, « président du peuple », et non « président », devant une foule en délire rassemblée dans un parc du centre de la capitale kényane.

C'est Bible en main que Raila Odinga a prêté serment, lors d'une cérémonie aussi courte que chaotique. « *Moi, Raila Amolo Odinga (...), je prends la fonction de président du peuple de la République du Kenya* », a déclaré l'opposant, qui avait reporté une cérémonie d'investiture initialement prévue en décembre. « *Nous avons tenu notre promesse.* », a-t-il dit.

Raila Odinga, 73 ans, refuse de reconnaître la réélection

du président sortant, Uhuru Kenyatta, en 2017, accompagnée de mois de troubles qui ont fait quatre-vingt-douze morts, selon des défenseurs des droits de l'Homme, principalement dans la répression de manifestations de l'opposition. Raila Odinga estime que la victoire à la présidentielle lui a une nouvelle fois été volée. Signe d'un possible désaccord au sein de la coalition d'opposition Nasa, plusieurs de ses responsables étaient absents mardi, le plus notable d'entre eux étant son colistier à l'élection de 2017, Kalonzo Musyoka.

L'annonce de cette prestation de serment alternative avait fait craindre des violences mais, chose rare, les forces de l'ordre ont gardé leurs distances avec la foule, qui s'est rapidement dispersée une fois la cérémonie achevée. Mais le ministre de l'Intérieur, Fred Matiang'i, a qualifié de « *groupe criminel organisé* » le Mouvement national de résistance lancé par Raila Odinga, qui doit mettre en œuvre un programme de boycott et de désobéissance civile.

Saga électorale

Les Kényans étaient appelés en 2017 à choisir leur président, mais cet exercice démocratique s'est assimilé à une véritable saga : un premier



Raila Odinga, chef de l'opposition, le 30 janvier 2018 au Kenya. © Ben Curtis/AsSipa

vote avait eu lieu le 8 août, remporté par Uhuru Kenyatta, mais le résultat avait été annulé par une décision historique de la Cour suprême et un nouveau scrutin organisé le 26 octobre. Affirmant que l'élection ne pouvait être crédible, Raila Odinga avait boycotté le vote d'octobre. Uhuru Kenyatta l'avait dès lors emporté avec 98% des voix, avant d'être officiellement investi fin novembre.

A la veille de l'investiture de Raila Odinga, les patrons de presse ont publié un communiqué assurant que le président Kenyatta les avait convoqués pour menacer de « *fermer et retirer les licences de tout média qui retransmettrait en direct* » la cérémonie. Certaines chaînes

de télévision ont, toutefois, défié l'interdiction et une des principales, « *Citizen TV* », a rapporté en ligne le matin du 30 janvier que ses transmissions avaient été coupées par l'autorité des communications. La retransmission s'est malgré tout poursuivie sur son site web.

« *Ils ont peur, ils ne veulent pas que le monde voie ce qui se passe, ce que veut le peuple* », a déclaré un homme, armé d'une pierre à la main, attendant la venue de Raila Odinga, qui avait déjà reporté une cérémonie d'investiture alternative en décembre.

« Jeu dangereux »

Dans le parc Uhuru de Nairobi, des gens ont défilé avec des sifflets à la bouche et des

branchages à la main, tandis que des banderoles clamaient « *Raila Odinga président du peuple* ». Un homme d'affaires en costume, qui a requis l'anonymat, a expliqué à l'AFP que la cérémonie d'investiture avait une valeur symbolique. « *Cela fait du bien au moral des gens de sentir qu'on entend leurs voix* », a-t-il expliqué.

Depuis son boycott de l'élection d'octobre, la Nasa a eu pour stratégie de contester la légitimité du président Kenyatta en cherchant à créer des structures de gouvernement parallèles. Des « *assemblées du peuple* » se sont réunies dans certains comtés et l'investiture de Raila Odinga comme « *président du peuple* » doit marquer l'apogée du processus.

Le centre d'analyse International Crisis Group (ICG) s'est inquiété, dans un communiqué, que Raila Odinga comme Kenyatta « *jouaient un jeu dangereux* » dans un pays divisé et où des violences politico-ethniques avaient fait un millier de morts après l'élection de 2007. « *Etant donné la profonde polarisation sociale et des antécédents d'affrontements violents entre la police et les manifestants, les actions des deux dirigeants risquent de se traduire par un bain de sang significatif* », écrit l'ICG.

AFP

CÉDÉAO

Les acteurs se penchent sur la problématique de l'infrastructure de qualité

Dakar abrite, depuis le 29 janvier, le premier forum sur l'infrastructure de qualité de la sous-région, en présence de responsables de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi) et de l'Union européenne. L'ambition du forum est de rassembler tous les acteurs nationaux et régionaux de la qualité ainsi que les partenaires techniques et financiers pour consolider les bases d'infrastructures de qualité en Afrique de l'ouest. La problématique de la qualité se retrouve dans la plupart des pays africains, comme un défi pour l'atteinte des objectifs de développement durable, selon le directeur du département du commerce, de l'investissement et de l'innovation de l'Onudi, Bernardo Calzadilla Sarmiento. « *Les technologies industrielles émergentes sont en train de déterminer le futur du développement mondial,*

transformant les modèles économiques actuels, combinant les mondes physiques, digitaux et biologiques sous la nouvelle révolution industrielle », a signalé Bernardo Calzadilla Sarmiento.

Selon lui, l'intelligence artificielle, l'industrie 4.0, l'économie circulaire ou bio-économie, présentent de « *grandes opportunités* », mais constituent également « *d'importants défis* », notamment en matière de normes de qualité.

« *L'innovation et la qualité jouent un rôle de plus en plus prédominant au sein d'un système mondialisé en perpétuelle évolution et la capacité qu'auront les entreprises, en particulier les plus petites à innover, déterminera leur survie* », a-t-il conclu.

Le Commissaire en charge de l'industrie et de la promotion du secteur privé de la Commission de la Communauté écono-

mique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao), Kalilou Traoré, a précisé que « *la politique industrielle commune de l'Afrique de l'ouest vise, à l'horizon 2030, à doubler le taux de transformation de matières premières locales, à tripler la contribution des industries manufacturées au PIB régional* », qui se chiffre actuellement à 7%.

Elle vise également, a-t-il ajouté, à quadriller le commerce intra-régional en Afrique de l'ouest, avec les produits manufacturiers (actuellement à moins de 15%) et à quintupler leur volume d'exportation qui se situe à 0,1%.

Il faut noter que la rencontre de Dakar sera l'occasion pour les acteurs de finaliser la mise en place des principales structures de l'infrastructure de qualité de la sous-région.

Xinhua

CONNEXION INTERNET

Yahsat a lancé Al Yah 3

Le fournisseur de connectivité Internet par satellite, Al Yah Satellite Communications Company (Yahsat), a lancé un nouveau satellite dans l'espace, le 25 janvier, afin de renforcer sa présence en Afrique.

L'équipement baptisé Al Yah 3 va étendre la couverture commerciale de la bande Ka de Yahsat à dix-neuf nouveaux marchés africains, atteignant ainsi une couverture de 60% de la population du continent, rapporte le site d'informations itwebafrica.com. Parmi les nouveaux marchés que couvrira Al Yah 3, figurent l'Algérie, le Botswana, le Bénin, le Burundi, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, la Gambie, le Ghana, la Libye, le Maroc, le Mozambique, le Malawi, le Sénégal, le Rwanda et le Zimbabwe.

Avec le nouveau satellite qui rejoint Al Yah 1 et Al Yah 2, lancés respectivement en 2011 et 2012 et grâce auxquels Yahsat couvrait déjà neuf pays, c'est un total de vingt-huit pays que couvrira désormais l'entreprise émiratie, entièrement détenue par Mubadala Development Company.

L'intérêt de lancer Al Yah 3, a expliqué Masood M. Sharif Mahmood, le président directeur général de Yahsat, réside dans « *la demande que nous avons vue sur le marché, et en particulier sur le marché africain* ». Elle « *nous a encouragés à enrichir nos capacités sur ces marchés et également à augmenter le nombre de pays que nous couvrons (...)* L'Afrique est un marché important pour nous et après six années d'activités sur ce marché, nous y sommes le premier fournisseur de satellites et de haut débit », s'est-il réjoui.

Agence Ecofin

LIBYE

Denis Sassou N'Guesso fait de nouvelles propositions de sortie de crise

En marge du 30^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), le chef de l'Etat congolais, en sa qualité de président du Comité de Haut niveau de l'UA sur la crise libyenne, a présenté une nouvelle feuille de route de sortie de crise.

Présenté en plénière, le texte porte sur les activités menées par le Comité depuis la présentation du dernier rapport, en fin janvier 2017. En outre, une mission d'information et de consultation dépechée par Denis Sassou N'Guesso l'an dernier à Tripoli, à Al-Bayda et à Benghazi visait à recueillir des informations plus complètes sur la situation politique et sécuritaire en Libye auprès des principaux acteurs de la crise libyenne. A l'issue des échanges avec les différentes parties, des points de consensus et des exigences propres à chacune des parties avaient été soulignés. Après s'être félicité de l'évolution du processus de sortie de crise, le chef de l'Etat congolais s'est tout de même



inquiété du sort réservé à la feuille de route de Brazzaville. Aussi a-t-il exhorté ses pairs à faire entendre la voix de l'Afrique et à adopter une solution commune.

Pour lui, la voix de l'Afrique doit être écoutée, et la place de l'UA, notamment celle de son comité de haut niveau dans le règlement de la crise Libyenne doit être précisée.

Le président Denis Sassou N'Guesso
« Les pays africains doivent être solidaires des décisions de notre institution continentale. Il est impérieux de prendre en considération des opinions

libyennes qui demandent à l'Afrique de ne pas abandonner la Libye », a indiqué le chef de l'Etat.

Il convient, a-t-il proposé, « de tenir une rencontre entre les Nations unies et l'UA, en vue d'établir des passerelles pour la gestion conjointe UA-ONU du dossier Libyen », ajoutant qu'« Il est nécessaire de préparer d'ores et déjà le forum réunissant les acteurs politiques, militaires et la société civile libyenne pour mieux organiser les élections ». « Le cri de cœur des acteurs Libyens doit interpeller l'UA », a conclu Denis Sassou N'Guesso.

Depuis la mort de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye peine à retrouver le chemin de la paix et de la réconciliation nationale. Le pays demeure dans un état déplorable et vit au rythme imposé par des milices qui s'affrontent, selon qu'elles sont rattachées ou non aux différentes tribus ou aux grandes composantes du pays.

Yvette Reine Nzaba

NEW YORK

L'ONU encourage à investir dans la jeunesse

Des hauts responsables onusiens ont déclaré, le 30 janvier à l'ouverture du forum de la jeunesse organisé à New York, aux Etats-Unis, qu'il fallait donner aux jeunes les moyens de devenir des agents du changement.

« Votre avenir est en jeu et les décisions que les hommes et femmes politiques prennent aujourd'hui auront une incidence sur vos vies, par conséquent nous sommes ici pour écouter vos voix », a déclaré la présidente du Conseil économique et social des Nations unies, Marie Chatardova. Deux jours de débats ont été consacrés à ce Forum de la jeunesse qui a eu pour thème: « Le rôle des jeunes dans l'édification de la viabilité et à la résilience des communautés urbaines et rurales ». « Notre système international n'a laissé aucune place aux jeunes », a reconnu le président de l'Assemblée générale des Nations unies, Miroslav Lajcak, en invoquant les images de la signature de la Charte des Nations unies qui montrent l'absence des jeunes. Et de pour-

suire: « C'est pour cette raison que depuis des années, les jeunes n'étaient ni vus, ni entendus dans les salles de réunions et les couloirs de l'ONU ». Pour lui, il est impératif de ne plus dépeindre les jeunes comme des rebelles, des terroristes, des hors-la-loi et de les voir comme innovateurs, créateurs de solutions, entrepreneurs sociaux et environnementaux. Ainsi, « investir dans la jeunesse n'est pas un acte d'altruisme mais un investissement dans notre avenir à tous », a-t-il dit. « Au nombre d'1,8 milliard, un chiffre sans précédent, les jeunes doivent imprégner les populations urbaines et rurales avec leur énergie et leur créativité et devenir des partenaires incontournables pour rendre nos villes et établissements humains plus inclusifs, sûrs et viables », a-t-il ajouté. Miroslav Lajcak pense que pour tirer parti de l'énorme potentiel inexploité des jeunes dans le monde et en faire des protagonistes de premier plan du développement durable, ils doivent être entendus et associés aux processus de prises de décisions à tous les niveaux.

« Nous ne voulons pas nous battre pour chaque partenariat, pour chaque dollar », a martelé l'une des coordinatrices des jeunes auprès de ce forum, pour qui « l'heure est venue de faire tomber les cloisons entre tranches d'âge ». « Cela suppose des espaces de dialogue et, dans cette optique, il faut que l'ONU agisse comme une serre de partenariats, servant de pont entre les jeunes pourvus d'idées et les structures de soutien qui peuvent aider à les concrétiser », a estimé le président de l'Assemblée. Cependant, « il va falloir améliorer l'interface entre l'ONU et les gouvernements, en y impliquant les jeunes », a souligné la vice-secrétaire générale de l'ONU, Amina J. Mohammed. A ce titre, l'envoyée de la jeunesse, Jayathma Wickramanayake, a regretté qu'en dehors de ce forum, les jeunes n'ont toujours pas d'espaces de participation et encore moins de ressources. Elle a souhaité que d'autres forums comme l'Assemblée générale et le Conseil économique et social leur ouvrent les portes.

Y.R.Nz.

RÉFUGIÉS DE BOKO HARAM

Lancement d'un appel de fonds de 157 millions de dollars

Selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), l'argent servira à venir en aide aux personnes déracinées par les violences du groupe djihadiste nigérian dans la région du lac Tchad, a-t-on appris, le 31 janvier, d'un communiqué.

« Loin de s'estomper, la crise de Boko Haram s'éternise (...). Les Nations unies et les partenaires humanitaires doivent pourvoir aux besoins de deux cent huit mille réfugiés nigériens et leurs soixante-quinze mille hôtes au Niger, au Cameroun et au Tchad », écrit le HCR. « Le monde ne doit pas oublier les victimes de ce conflit meurtrier, d'autant qu'il n'y a guère d'espoir pour un retour à la paix et à la stabilité dans un avenir proche », souligne le haut-commissaire adjoint du HCR, Kelly Clements, citée dans le communiqué. L'institution émet des inquiétudes concernant des réfugiés nigériens qui « continuent d'affluer dans des communautés pauvres et très isolées des pays voisins. Le conflit a eu un impact dévastateur sur l'accès à l'éducation et les taux de fréquentation scolaire, car des centaines d'écoles ont été contraintes de fermer dans l'ensemble de la région où les niveaux d'éducation étaient déjà parmi les

plus faibles du monde », note-t-elle. Depuis son commencement en 2009, le conflit provoqué par le groupe djihadiste nigérian Boko Haram a conduit au déplacement de 2,4 millions de personnes dans le nord du Nigeria ainsi qu'au Cameroun, au Tchad et au Niger. Évoquant les conséquences du conflit, le HCR estime que l'une d'elles est « l'inquiétante montée de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition aiguë chez ces populations. Plus de 7,2 millions de personnes dans le bassin du lac Tchad étaient victimes d'insécurité alimentaire en septembre 2017 ». Pour le HCR, les conséquences du conflit ne se limitent par seulement aux réfugiés, puisque les communautés qui les accueillent sont également dans le besoin : leurs « capacités d'assistance aux personnes déracinées ont atteint leur point de rupture ». Devant cet état de choses, l'institution juge indispensable une aide humanitaire pour « le logement, la santé, l'éducation, l'eau potable et l'assainissement ». Rappelons qu'un précédent appel de fonds du HCR d'un montant de deux cent quarante-et-un millions de dollars pour 2017 n'avait été financé qu'à 56%.

Nestor N'Gampoula

ZONE ÉCONOMIQUE DE POINTE-NOIRE

Le Congo et la Chine résolus à accélérer le processus de création

Les deux partenaires ont convenu, le 30 janvier à Brazzaville, de mettre les bouchées doubles pour améliorer le rythme de création de la zone économique spéciale (ZES) de la ville océane.

La partie congolaise ainsi que le Fonds de développement Chine-Afrique et la société China overseas infrastructure development and investment corporation limited (COIDIC) ont pris l'engagement lors d'une rencontre conjointe.

La délégation chinoise a été conduite par le président du conseil d'administration de COIDIC et vice-président dudit fonds, Zhou Chao. Le gouvernement congolais a été représenté par le ministre en charge des ZES, Gilbert Mokoki.

Les deux parties ont décidé: d'accélérer le processus d'expropriation de l'espace dédié à la première phase du projet, d'une superficie de 8,1km²; des études de la planification détaillée et de la faisabilité économique; de la création de la société



Salutations entre le ministre Gilbert Mokoki et le président du conseil d'administration de COIDIC, Zhou Chao/DR

té à capitaux mixtes qui se chargera de la gestion de la ZES; de la rédaction et de négociation de la convention de développement de cette plateforme.

Au niveau de la planification industrielle, elles ont relevé la nécessité de prévoir des infrastructures capables de

recevoir le pétrole brut importé et de l'acheminer à la raffinerie.

Concernant le gaz naturel, le réseau des champs à la station de réception dans la ZES sera mis en place par l'investisseur stratégique du projet.

Le Congo propose la

construction dans la ZES d'une centrale à gaz pour la production de l'électricité, l'organisation d'une formation de la main-d'œuvre locale avant le lancement officiel des travaux.

Dans le cadre de la deuxième phase du projet, la partie congolaise souhaite

que soient réalisés l'analyse de la compétitivité, des liens avec le reste de l'économie nationale, le développement des télé-services et l'hypothèse d'exportation.

Au titre de la planification spatiale, les deux côtés ont notifié l'étude des besoins en électricité pendant la phase de démarrage, la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social, ainsi que la planification du système de sécurisation des piétons et l'implantation d'une station de traitement des eaux usées.

La société COIDIC a demandé à la partie congolaise de prioriser la libération des terrains situés dans les 8,1km² afin de favoriser le lancement officiel des travaux en janvier 2019.

Notons qu'avant de s'entretenir avec les autorités congolaises à Brazzaville, la délégation chinoise s'est rendue à Pointe-Noire où elle a visité le site dédié à la ZES et lancé les études de faisabilité du quai multifonctions et de la voie d'accès.

Christian Brice Elion

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

De meilleures performances attendues pour accroître les revenus de l'Etat

La ministre en charge de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a lancé, le 31 janvier à Brazzaville, la conférence des directeurs départementaux et des chefs de brigades forestières. Cette rencontre vise à améliorer les recettes du secteur forestier, le bois étant la deuxième richesse nationale après le pétrole.

La conférence qui regroupe également des coordonnateurs des projets pilotes de l'économie forestière se tient sur le thème: « Gestion intégrée des eaux, des forêts et de la faune en vue d'optimiser les recettes du secteur forestier ». Elle vise à accroître le dynamisme et la performance de l'administration forestière en vue d'une bonne gouvernance sectorielle, a déclaré la ministre de l'Economie forestière, ajoutant: « Notre objectif est d'offrir la possibilité à tout un chacun de se miser; de se remettre en cause et de repartir sur des nouvelles bases ».

Le rendement actuel de l'ad-

ministration forestière est jugé insatisfaisant au regard de la position qu'occupe le secteur dans l'économie nationale. Pour justifier cette contre-performance, l'autorité de tutelle pointe du doigt la corruption et le non-respect de la législation, y compris le laxisme de certains chefs de brigade devant les cas de trafics illicites du bois. A terme, les échanges avec les experts devraient permettre aux participants d'améliorer leurs capacités en matière de recouvrement des taxes forestières et d'autres produits; de production régulière des rapports d'activités et des statistiques forestières; de



La ministre Rosalie Matondo posant avec les participants à la rencontre

préservation des massifs; de suivi du respect des obligations contractuelles par les exploitants.

Durant trois jours, les participants vont échanger sur les expériences du processus Redd+; l'Accord de partenariat volontaire avec l'Union

européenne (APV-FLEGT) sur la gestion forestière; la lutte contre le changement climatique et l'exploitation illicite; les bonnes pratiques du Service national de reboisement et autres projets. La chaîne de valeur du secteur forestier en République

du Congo demeure sous exploitée et fortement modelée par la demande du marché local, transfrontalier et international. D'après une étude, le manque à gagner est estimé à environ cent milliards de francs CFA.

Fiacre Kombo



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SÉLECTION DES PRESTATAIRES / FOURNISSEURS POTENTIELS DU PAPN

N°_001_/PAPN-DG

I- CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de la mise en place du système de management de la qualité en vue de la certification à la norme ISO 9001 V 2015 de l'activité "Accueil Navires", la Direction Générale du Port Autonome de Pointe Noire (PAPN) s'est engagée résolument dans une démarche dynamique et un état d'esprit qui devront désormais s'inscrire progressivement dans les pratiques professionnelles de l'ensemble de son personnel et de ses partenaires.

C'est dans cette optique que, le PAPN se propose de sélectionner les prestataires / fournisseurs sur la base de leurs capacités et aptitudes à fournir des services de qualité au PAPN.

II- DOMAINES D'ACTIVITES

Les activités à réaliser dans le cadre du présent AMI concernent les domaines suivants:

- Travaux de réparation des quais (réfection poutre de couronnement, bollards, défenses, échelles, etc. trainement des renards)
- Travaux de réparation des terre-pleins et routes (réparation affaissement, nids de poules, trottoirs, bordures de chaussées, curage des ouvrages d'assainissements, etc.)
- Travaux divers de réfection des bâtiments (plomberie sanitaire, peinture, électricité, menuiserie alu et bois, climatisation, charpente et couverture, étanchéité, carrelage, rideaux stores)
- Travaux divers de réparation du réseau de distribution d'eau (réparation bouche d'eau, poteau d'incendie, fuite d'eau sur conduite, entretien des regards à vannes, etc.)
- Travaux divers de réparation du réseau électrique (réparation défaut câble MT [confection boîte de jonction], remplacement cellules MT, entretien des équipements des postes MT/BT et de la sous station électrique, etc.)
- Travaux divers de réparation de l'éclairage public et des grands espaces (remplacement câbles BT en défaut, remplacement des luminaires 150W et 1000W, etc.)
- Fourniture des pièces de rechange d'origine (filtres à huile, à gasoil, à air et à pollen; courroie d'entraînement; batterie; pneu; rotule de direction et de pivot; biellette; bras avant et arrière, système de freinage, amortisseurs, etc.) pour les véhicules de marque ci-après:
 - TOYOTA Land Cruiser Prado TXL, Land Cruiser Station Wagon, Land Cruiser VXR V8, Coaster, Land Cruiser Prado, Land Cruiser Simple Cabine, Land Cruiser Hilux D/C
 - SUZUKI Grand Vitara et Jimmy
 - MITSUBISHI L200
 - MAGIRUS
 - Renault Trucks Kerax
 - Volvo
 - Mercedes E350
- Fourniture des pièces de rechange d'origine (filtres à gasoil et à air; courroie d'entraînement; batterie; etc.) pour les groupes électrogènes de marque ci-après:
 - Caterpillar, modèle DE22E3
 - GENELEC, modèle HIW - 40T5INS
 - GENELEC, modèle HFW - 305T5INS

- ENERGIE RELAIS (Perkins), modèle P400SV (2206c - E13TAG3)

• Fourniture du matériel électrique (câbles MT et BT; cellules MT; luminaire d'éclairage public 150W y/c platine; luminaire 1000W y/c platine; interrupteur; prise de courant 220V; dismatic; disjoncteur DPN; disjoncteur SNE; CCP; coffret électrique; candélabre d'éclairage public; etc.)

• Fournitures des appareils de froid (split et climatiseur)

• Fournitures des surpresseurs

• Fournitures diverses: matériel naval, équipement de de sûreté et de sécurité, petit équipement / outillage, matériel de transport, matériel et consommables informatiques, carburant et lubrifiants (huiles moteur, boîte de vitesse, de refroidissement et de pont, graisse, etc.....)

• Fournitures de bureau

• Fourniture et installation de logiciels

• Prestations de maintenance d'entretien et réparation

• Prestations d'assurances

• Prestations de formation

• Prestations intellectuelles

III- COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de la manifestation d'intérêt du prestataire / fournisseur comportera les renseignements suivants:

- une lettre de motivation
 - le statut de l'entreprise ou groupement d'entreprises
 - sa nationalité
 - les références techniques de l'entreprise ou groupement d'entreprises en matière de travaux similaires [une présentation générale de la société, en précisant l'activité de base, les activités secondaires éventuelles, les moyens techniques, humains et financiers, ainsi que les Attestations de références]
 - l'agrément délivré par l'Autorité compétente (Ministère de tutelle de préférence) dont relève le domaine d'intervention pour les activités réglementées
 - la capacité financière assortie d'une copie des deux (02) derniers bilans fiscaux
 - une copie du registre du commerce mentionnant votre activité + patente 2017 + NIU
 - les certificats d'immatriculation SCIEN et SCIET
 - le certificat de moralité fiscale
 - l'attestation d'immatriculation
 - le certificat de non faillite, redressement et de liquidation judiciaire
 - le certificat de résidence fiscale
 - l'attestation du régime d'imposition
 - la lettre d'affiliation à la CNSS
 - le quitus CNSS
 - le numéro d'identification à l'ONEMO
 - les reçus des contrats et paiement de la carte de travail à l'ONEMO
 - le reçu des cotisations patronales à l'ONEMO
 - la liste et la qualification du personnel permanent employé par prestataire / fournisseur, l'entreprise ou groupement d'entreprises, en rapport avec lesdites activités [Curriculum vitae de vos principaux intervenants dans des missions tels que celles pouvant être réalisées pour le PAPN]
- NB: Pour les domaines spécifiques (assainissement, désinfection, dératization, collecte des déchets, hydrocarbures, etc.....) une autorisation ou certificat d'exercer dans ledit domaine délivré par l'Autorité compétente (Ministère de tutelle de préférence) est

exigé.

Les sociétés retenues à l'issue de la présélection seront pré qualifiées pour répondre aux différentes consultations lancées par le PAPN et recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner, accompagnée d'un dossier d'appel d'offres restreint. La sélection se fera en conformité avec les procédures du PAPN. Ils pourront alors retirer le dossier d'appel d'offres complet.

Le PAPN invite les consultants de standard international, intéressés par les prestations précitées, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

IV- PRESENTATION DES DOSSIERS

Les dossiers seront présentés en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale.

V- CRITERES DE PRE-QUALIFICATION

Les critères de pré-qualification des sociétés porteront sur:

- l'expérience générale du candidat
- l'expérience, les références et les compétences du candidat dans le domaine des prestations/travaux sollicités
- la capacité financière du candidat (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement, bilans du consultant pour les trois dernières années, références bancaires)

VI- DEPOT DES DOSSIERS ET RESULTATS DE LA PRE-QUALIFICATION

Les dossiers devront être déposés à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 19 février 2018 à 14 heures 00 minute précises (heure locale). Les dossiers reçus après cette date seront purement et simplement rejetés.

Seuls les prestataires / fournisseurs qui seront agréés par la commission seront consultés dans le cadre de consultations à lancer par le PAPN.

Les plis sont à déposer ou à envoyer par courrier à l'adresse suivante:

**DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME DE
POINTE NOIRE**
**BP 711 - Pointe-Noire - République du Congo Email:
info@papn-cg.org**

avec la mention:

**MANIFESTATION D'INTERET
«SELECTION DES PRESTATAIRES / FOURNISSEURS POTENTIELS DU PAPN» A N'OUVRIR QU'EN
SEANCE DE DEPOUILLEMENT DU 19 février 2018**

VII- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le PAPN peut toutefois être amené à demander des informations complémentaires utiles et nécessaires non contenues dans la manifestation du fournisseur. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la Direction Générale du Port Autonome de Pointe Noire (Secrétariat Permanent de la Cellule de Passation des Marchés), les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures.

Pointe-Noire, le 24 janvier 2018
Le Directeur Général
du Port Autonome de Pointe Noire

EDUCATION PRÉSCOLAIRE

Les Lions clubs veulent améliorer le taux de scolarisation au Congo

Une soirée d'attribution de levée de fonds et de collecte de matériaux en vue de la construction d'un nouveau centre préscolaire public à Brazzaville a été organisée, le week-end dernier, par le district 403B1.

Soucieux du faible taux de scolarisation au niveau de l'enseignement préscolaire estimé actuellement à 16% au Congo, les Lions clubs semblent être décidés à améliorer la situation. Ainsi, au cours de leur soirée de collecte de fonds, ils ont pu atteindre 10% des trois cents millions FCFA devant permettre la construction de cet établissement destiné aux enfants démunis dans la capitale congolaise. « La gouverneure du district 403B1 a placé la scolarisation et la santé de la petite enfance au centre de son mandat. Cette soirée de collecte s'inscrit dans ce cadre. En effet, l'école maternelle est le cadre d'apprentissage de nos jeunes enfants qui sont appelés à être l'élite de ce pays. Mais, hélas ! Tous les jeunes enfants n'ont malheureusement pas accès à cet enseignement dans notre district », a déploré la présidente de la commission Petite enfance, Marie Francke Puruehnce.

Se fondant sur les données publiées dans le document de

Stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025, elle a rappelé que sur cent enfants scolarisables, cinq seulement ont un accès gratuit à l'enseignement préscolaire. De même, sur trois cent quarante-cinq mille petits enfants en 2011-2012, trente-six mille étaient inscrits dans les écoles privées et dix-sept mille seulement fréquentaient un centre préscolaire public. « Grâce à vos dons, le Lions club international va encore une fois, conformément à sa principale vocation, contribuer de façon concrète à réduire des inégalités en favorisant l'accès des enfants démunis à un enseignement préscolaire », s'est réjouie Marie Francke Puruehnce, qui a fait un bref aperçu du Lions club international.

La gouverneure du Lion's Club district 403B1, Aissata Mousa, a, quant à elle, salué tous ceux qui, de loin ou de près, les ont aidés à réaliser cette collecte. Selon elle, le but du Lions club international est de servir. « On dit que partout où il y a un besoin, il y a un lion et nous avons choisi de nous mettre à la disposition de la communauté. C'est pour cela que nous voulons promouvoir l'école maternelle car les enfants sont l'avenir de l'humanité. Un enfant épanoui est certainement un adulte épanoui utile à la société. Je vous dis



Photo de famille des participants/DR

merci pour votre contribution, parce que c'est grâce à elle que les enfants qui n'espéraient pas aller à l'école maternelle pourront le faire désormais », a-t-elle conclu.

Président du Club Brazzaville élite, Daniel Itoua est également le chargé des finances et trésorier de la commission Petite enfance. Il justifie le choix de cette couche sociale par le fait que 84% de jeunes congolais n'avaient pas accès à l'école maternelle. S'agissant des fonds collectés, il a indiqué que cette opération était pé-

renne et devrait se poursuivre. Pour lui, cette première étape a été une réussite et la prochaine sera l'organisation d'une soirée de collecte de fonds à Pointe-Noire d'autant plus que le district compte plusieurs pays. « Nous sommes à la région 25 mais nous allons élargir cette collecte et nous sommes satisfaits de tout ce qui s'est passé ce soir, parce que sur le montant attendu de trois cents millions FCFA, nous avons quand même pu effleurer les 10% en cette période difficile », a-t-il déclaré.

Créée en 1917 aux Etats-Unis,

l'Association internationale des Lions clubs compte actuellement plus de 1,4 million membres regroupés au sein de quarante-sept mille clubs, répartis dans deux cents pays dans le monde. Cette association est à ce jour considérée comme l'une des plus grandes et la plus importante des organisations philanthropiques au monde. En effet, les Lions clubs prônent l'amitié, la loyauté et le respect mutuel.

Parfait Wilfried Douniama

AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Inès Bertille Nefer Ingani sollicite l'implication des femmes

La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement a lancé l'invitation le 31 janvier, lors d'une conférence qu'elle a donnée pour annoncer la tenue, à Pointe-Noire, de la fête du 8 mars, sur le thème « Implication de la femme congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire des produits de base ».

Consciente que la femme congolaise est un vecteur de développement, la ministre Inès Bertille Nefer Ingani estime qu'elle peut contribuer efficacement à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire pour laquelle le gouvernement multiplie les stratégies.

Pour ce faire, elle l'a appelée à s'impliquer de manière effective dans les activités agricoles à travers des coopératives, afin d'aug-



La ministre Inès Bertille Nefer Ingani répondant aux questions des journalistes, le 31 janvier/Adiac

menter la production nationale et renflouer les marchés en denrées alimentaires de base.

« Les femmes doivent se réunir en coopératives ou groupements d'intérêts économiques afin d'améliorer leurs revenus financiers et booster le secteur agricole. Cela permettrait également au gouvernement de mobiliser des fonds, même auprès des partenaires, pour les soutenir », a précisé la ministre de la Promotion de la femme.

En lançant cet appel, la vision du ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, conformément à la politique du gouvernement, est de vouloir améliorer le revenu des femmes, mais aussi et surtout de renflouer le panier de la ménagère en denrées alimentaires de base sur l'en-

semble du territoire national. Pour la ministre Bertille Nefer Ingani, le choix de Pointe-Noire se justifie par le fait que les femmes de cette ville, voire du département du Kouilou en général, ne s'intéressent pas assez aux activités agricoles. La fête dans leur ville sera une opportunité pour les sensibiliser au retour à la terre.

Parlant de la fête, la ministre a souligné qu'elle sera sous le patronage du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, en présence de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso. Des activités culturelles, sportives ainsi que le dépistage du VIH/sida seront organisés à cette occasion. Le fête du 8 mars 2019 sera célébrée à Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala.

Firmin Oyé

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les bases de la finance climatique en Afrique

Fruit du consensus des 194 gouvernements depuis 2011, le Fonds vert pour le climat (FVC) est le mécanisme financier de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Il fait partie des Fonds verts financés par 1100 investisseurs publics et privés pour 32 000 Mds \$ (Cop21). Sa valeur s'élèvera à 100 Mds \$ (Cop16) d'ici 2020-2025 pour soutenir les projets et programmes ayant un potentiel transformationnel maximum vers des économies bas carbone et résilientes y compris en Afrique.

1) De la structure du FVC : Ce fonds comprend deux composantes complémentaires: l'atténuation des effets climatiques qui finance la production et l'accès à l'énergie, les transports, les forêts et l'utilisation des terres, les bâtiments, les villes, les industries et l'appareillage d'une part; et l'adaptation qui finance la santé, l'alimentation et la sécurité hydrique, les moyens de subsistance des personnes et des communautés, l'environnement de l'immobilier et des infrastructures, les écosystèmes et les services écosystémiques d'autre part. Plus de cinquante-quatre projets et programmes sont financés dans quarante-six pays, pour 3,57 millions de bénéficiaires qui sont menacés par le retrait des Etats-Unis des accords de Paris de 2015.

2) Aux règles d'allocation qui prévoient une répartition équilibrée entre atténuation et adaptation climatiques, une allocation minimale de 50% des ressources d'adaptation pour les pays les plus vulnérables, incluant les pays les moins avancés, les Etats africains et les petits Etats insulaires en développement, une allocation significative de ressources à la facilité secteur privé, et une répartition équitable et équilibrée géographiquement maximisant l'impact transformationnel et l'échelle des projets. Vingt-et-un pays se sont engagés à verser 9,3 Mds \$ lors de la première réunion de capitalisation du fonds à Berlin en 2017. Les Etats-Unis apportent 3 Mds \$, le Japon 1,5 Md \$, le Royaume-Uni 1,1 Md, la France et l'Allemagne, un milliard chacun. Le Mexique apporte dix millions \$, le Panama, un million et la Mongolie 50 000\$ sous forme de dons ou de prêts de 2015 à 2018.

3) Vers plus de projets verts inclusifs en Afrique : les coûts d'adaptation en Afrique se situent entre 20 et 30 Mds \$ par an pour les dix prochaines années et les coûts suscités par l'atténuation atteignent 12 Mds \$ (BAD, 2012). Sur les treize projets africains éligibles, 46,15% seulement ont obtenu des financements. Après la Cop 22, l'Afrique du Sud a bénéficié d'un programme de 2,44 millions \$ pour financer quatre projets approuvés par le programme de micro financement, intégrant l'amélioration de la collecte des eaux et l'installation de techniques d'économie d'eau, par l'introduction de toilettes sèches, et l'utilisation des terres ainsi que des ressources en eau par une coopérative dans le nord de Cape Town.

La Cop 23 a permis à deux autres pays africains d'obtenir le financement de leur projet pour 168 millions \$ dont seulement 190 000 \$, contre trois en Asie-Pacifique et trois en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le Rwanda a bénéficié de 36,84% des fonds pour soutenir ses projets climat, à travers l'instrument de préparation de projet du FVC. Les 63,16% autres reviennent à la Mauritanie pour renforcer les capacités de ses institutions dans sa stratégie de planification d'adaptation et d'accès au FVC.

La 18^e réunion du FVC a approuvé onze projets dont trois en Afrique pour 86,2 millions \$ dont 52,20% pour l'Ethiopie qui développe le projet d'approvisionnement d'eau potable, par l'utilisation de l'énergie solaire, en vue d'améliorer la gestion des terres en augmentant la recharge d'eau souterraine et le contenu nutritif des sols. Le Sénégal a obtenu 11,37% de ces fonds pour un projet de renforcement de la résistance climatique du secteur des petits exploitants agricoles avec l'appui du Programme alimentaire mondial des Nations unies. En fin, l'Egypte a reçu 36,4% de ces fonds pour la protection du delta du Nil contre l'élévation du niveau de la mer, afin de renforcer l'adaptation aux changements climatiques de la côte nord de ce pays, où habite le quart de sa population, par la construction des digues permettant d'éviter les inondations.

Depuis 2016, la Banque africaine de développement (BAD) a obtenu l'accréditation du FVC et s'est engagée à tripler ses financements climatiques actuels jusqu'à 5 milliards \$ par an d'ici 2020, afin d'atteindre trente-neuf projets d'investissements pour 2,1 Mds \$, financés à 66,67% par la BAD et 33,33% par le FVC. Ainsi, cette synergie qui augmente le volume des projets en Afrique nécessite une adaptation des instruments de la finance climatique aux contingences locales et la formation des utilisateurs pour leur meilleure appropriation.

Emmanuel Okamba
maître de conférences HDR en sciences de gestion

IN MEMORIAM

1^{er} février 2008 – 1^{er} février 2018

Il y a 10 ans, le Dr Antoine Fila, chirurgien a rejoint la maison du père. Nous continuons et continuerons de garder de lui le souvenir d'un merveilleux père, époux et homme de valeurs qu'il n'a cessé de nous transmettre. Puisse son souvenir rayonner en tous ceux qui l'ont connus, aimés et qu'il a aimé.

Une messe sera dite en sa mémoire, ce jeudi 1^{er} février 2018, en l'église Notre-Dame à Pointe-Noire. La veuve Fila, ses enfants et petits-enfants.



JUSTICE

Un évadé rattrapé par les services de sécurité à Etoumbi

Après plus de trois mois de cavale, suite à son évasion de la Maison d'arrêt d'Owando, dans la Cuvette, Brunel Ongoka, alias Mandela, suspecté d'être à l'origine d'un braquage perpétré le 28 octobre 2017 à Etoumbi, dans la Cuvette-Ouest, vient d'être mis aux arrêts.

L'auteur présumé du crime qui avait mis toute une localité dans l'émoi a été interpellé au moment où il tentait de traverser la frontière avec le Gabon. Il espérait trouver refuge à Franceville, a-t-on appris. En effet, resté dans la nature pendant plus d'un trimestre, le présumé assassin du jeune commerçant de nationalité malienne a été arrêté alors qu'il était à bord d'une moto.

Selon des témoignages, à son interpellation, Brunel Ongoka s'était déguisé, laissant pousser la barbe et les cheveux. « *C'est par sa voix qu'il a été reconnu* », a indiqué un gendarme. S'il est considéré comme le cerveau penseur et l'auteur du braquage du 28 octobre, l'intéressé reconnaît qu'il avait juste pris le sac de la victime.

Rappelons qu'un commerçant malien avait été agressé par un groupe de bandits qui, au regard de son obstination, ont fini par l'abattre avec une arme à feu aux environs de 21 h. Affaire à suivre!

Parfait Wilfried Douniama

AVIS DE RECRUTEMENT

POSTE:

- 02 agents Commerciaux
- Un diplômé QSE

Contexte

Une société de la place qui vise à augmenter sa part de marché en offrant à la population des services recrute des commerciaux pour assurer la mise en œuvre et le suivi effectif de la politique commerciale de la société. Ainsi qu'un diplômé QSE pour assurer la mise en place du processus qualité.

- 1- Qualification requises pour le Commercial:
- Maitrise des techniques commerciales

- Maitrise des techniques et outils de communication
- Capacités relationnelles et de négociation

- CV + Diplôme le plus élevé.
- 2- Qualification requises pour le QSE

- Assurer la mise en place et le maintien du système de management QSE
- Coordonner la veille réglementaire

- Maitrise des techniques d'audit
- CV + Diplôme le plus élevé.

- Les candidats intéressés doivent soumettre leur cv à l'adresse libplanete@yahoo.fr.

- La date limite de soumission est le 05 janvier 2018.

AVIS DE VENTE

Parcelle à vendre de 17,5x20 m2 à Djiri-Manianga à 150m du stade de la Concorde et du domaine présidentiel.

Contacts : 05 576 02 95 / 06 651 53 23.

PROGRAMME DES OBSÈQUES



Le sergent chef Ghislain Kevin Engambé informe les parents, amis, connaissances et les frères d'armes que le programme des obsèques de son grand frère Damase Mbossa, commandant à la Garde républicaine, survenu le 20 janvier 2018, à Brazzaville, se présente de la manière suivante:

vendredi 2 février: inhumation

9 h00: levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

10h: recueillement au domicile familial sis croisement de la rue Sangha et l'avenue Jean-Dominique-Okemba à Talangaï ;

14h: départ pour le cimetière privé Bouka ;

16h: fin de la cérémonie.

M. Yannick Mbouma et la grande famille Etokabeka annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de la veuve Etokabeka née Caroline Tsono, décédée le 21 janvier 2018 à Brazzaville, se présente de la manière suivante: vendredi 2 février: inhumation

9 h00: levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville;

10h: recueillement au domicile familial sis au 54 de la rue Mbakas, à Poto-Poto;

12h: messe de requiem en l'église Sainte-Anne;

14h: départ pour le cimetière privé Bouka;

16h: fin de la cérémonie.



AVERDA CONGO

Le calme s'installe après la colère

Dans la matinée du 31 janvier, les agents de la société d'assainissement des voiries urbaines ont manifesté leur indignation sur l'instabilité des salaires qui, selon eux, varient d'un mois à l'autre. Après les pourparlers engagés avec la hiérarchie, le calme est revenu. Les véhicules de collecte des déchets ont repris service à travers la ville capitale, en début d'après-midi. Il ne s'agissait pas d'arriérés de salaires.

Massés à l'entrée du siège de la base-vie de l'entreprise et aux alentours, les manoeuvres d'Averda, en colère, ont pris position pour défier la hiérarchie sans s'attaquer aux biens publics encore moins aux biens d'autrui. « Nous devons trouver un compromis avec la direction sur nos salaires qui ne sont pas stables », s'écriaient-ils. Selon les dires de quelques employés, ayant requis l'anonymat, leurs salaires sont variables. Ceux qui gagnent 150 000 F CFA ou 100 000 F CFA se retrouvent parfois avec la moitié de ce qu'ils perçoivent d'habitude. « Notre situation sociale se dégrade. Nous ne pouvons plus joindre les deux bouts du mois, payer les



Les manifestants devant le siège d'Averda. Crédit photo Adiac

études de nos enfants encore moins épargner un seul franc par rapport à ce que nous gagnons aujourd'hui », a expliqué un des employés indignés. Par ailleurs, depuis trois mois, ils sont payés sans bulletin. Ce qui renforce leurs inquiétudes. Pour éviter les troubles à l'ordre public, la police a pris possession des lieux (avenue pointe-hol-

landaise), à hauteur du parc automobile national. Les policiers ont tenté de calmer le jeu en faisant office de facilitateurs entre les manifestants et les responsables d'Averda disposés à écouter les réclamations de ceux-ci. Sous l'œil vigilant de la police, les pourparlers ont alors débuté entre la direction et une dizaine d'employés représentant les manifestants.

L'autre son de cloche

Ce ne sont pas tous les employés d'Averda qui sont concernés par cette situation. Pendant que les uns manifestaient, les autres s'attelaient à leurs tâches professionnelles quotidiennes. Un chef d'équipe que nous avons approché pense, d'ailleurs, que certains manoeuvres mani-

festent dans l'ignorance. Ils sont intoxiqués, selon lui, par l'instabilité des salaires qu'ils évoquent. « Nous avons vingt-six jours de travail par mois, 7 h de travail par jour. Ceux du service de collecte font des heures supplémentaires. Le salaire est donc calculé au prorata. Si un employé s'absente pendant une semaine, il est bien évident qu'à la fin du mois, en fonction de ses absences, son dû est réduit. », a-t-il expliqué. Pour ce chef de service, certains manoeuvres qui ont connu cette situation se sont rapprochés de l'administration pour des réclamations. Ils ont eu gain de cause. La manifestation de la matinée, pour lui, n'avait pas sa raison d'être.

En début d'après-midi, les véhicules qui assurent la collecte ont commencé à arpenter les rues et avenues de Brazzaville, notamment au centre-ville. Signe qu'un compromis a été trouvé et les choses devraient rentrer dans l'ordre ce jeudi 1^{er} février.

Rominique Makaya

DÉPARTEMENT DU NIARI

Les sages encouragent la lutte contre les antivaleurs

Le sujet a été au centre de l'échange que le Haut conseil des sages a eu récemment, à Dolisie, avec le directeur départemental du patrimoine et des archives, Jean Jacques Mbougou.

La séance de travail entre le directeur départemental du Patrimoine et des archives du Niari et la délégation du Haut conseil des sages de ce département a porté sur l'organisation d'une campagne de lutte contre les antivaleurs, surtout pendant les funérailles ; l'organisation d'un dialogue interculturel pour le mariage coutumier ; et l'inventaire des éléments du patrimoine culturel immatériel.

Jean Jacques Bouanga a fait part à ses interlocuteurs de son indignation après avoir longtemps constaté que pendant les funérailles, les morts ne bénéficiaient plus du respect qui leur est dû, ces moments de tristesse étant aujourd'hui transformés par la jeunesse en des



Le directeur départemental du patrimoine du Niari posant avec les sages

moments festifs. « Il arrive que des voyous identifiés dansent nus pendant les veillées mortuaires. Et lors de l'enterrement, un corps peut être détruit avec de l'acide ou de la soude caustique sans le consentement des membres de la famille du

disparu. Ce comportement indigne fera l'objet d'une campagne de lutte contre ces antivaleurs. », a-t-il indiqué.

Outre ce comportement décrié, le directeur départemental du Patrimoine et des archives a également évoqué

avec les sages la célébration du mariage coutumier qui est sortie de son contexte. « Dans les factures relatives à ces mariages, l'on commence de nos jours à demander des vélos, téléphones portables, voitures, groupes électrogènes, ordinateurs, etc. »,

a fait savoir Jean Jacques Mbougou à la délégation des sages, sollicitant leur appui pour la tenue d'un dialogue interculturel sur la question « afin de limiter les dégâts ». L'initiative de la direction départementale du Patrimoine et des archives du Niari a été saluée par la délégation du Haut conseil des sages, conduite par Jean Baptiste Bayoundouka. « Notre rôle est de perpétuer la tradition, la gérer, la maintenir pour éviter la dépravation des mœurs. Nous remercions le directeur départemental pour cette initiative. Ces projets seront intégrés dans notre programme d'activités qui est en cours d'élaboration. », a promis le président des sages du Niari.

Les deux parties ont également convenu qu'un inventaire du patrimoine culturel immatériel doit être organisé, afin de répertorier les éléments pertinents du département du Niari qui pourront faire l'objet d'une inscription sur la liste représentative de l'humanité.

Bruno Okokana

CRISE DU POOL

Plus de cinq cents personnes déplacées reçoivent des ballots de friperie

Les bénéficiaires identifiés depuis le mois de novembre dernier ont reçu, le 28 janvier, des mains du coordonnateur national de l'ONG « Livre du Congo Blanc », Garcel Dubblon, un don de vêtements au siège de l'organisation à Mfilou-Ngamaba, le 7^e arrondissement de Brazzaville.

L'objectif de ce don est pour l'ONG une façon d'apporter tant soit peu sa contribution aux personnes du 3^e âge du département du Pool déplacées après les émeutes des miliciens ninjas.

Le don a été composé de ballots de friperie, de vivres ainsi que de frais de transports. Il permettra à ces personnes vulnérables d'exercer un petit commerce par le biais de leurs familles d'accueil, a expliqué Garcel Dubblon.

Peu avant la distribution, il a exprimé son amour envers cette catégorie de personnes. « L'organisation ne pouvait pas rester indifférente à votre souffrance causée par la bêtise humaine. Les hostilités organisées dans



Des personnes vulnérables lors de la distribution des vivres (DR)

ce département ont conduit à l'arrêt brutal de vos activités quotidiennes. Nos portes sont ouvertes pour vous accueillir et bien d'autres personnes au cas où, vous éprouveriez le besoin de nos services », a-t-il indiqué.

Après avoir réceptionné le don, Bernard Mafoua, un agriculteur de Kibouendé âgé de 75 ans, a salué l'initiative de l'ONG. Le geste est très grand, a-t-il expliqué, avant d'ajouter que cela leur permettra de vendre ces vêtements d'occasion et tirer le maximum de bénéfices pour survivre avec leurs familles d'accueil.

Notons que l'organisation « Livre du Congo Blanc » est une asso-

ciation créée en 2010. Elle œuvre dans le cadre social entre les institutions de développement socio humanitaire et de préservation de l'environnement. Son action s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de la vieillesse au Congo en apportant des aides sanitaires et administratives. Parmi ses activités menées, figurent des dons en faveur de ces personnes, des formations de jeunes en langues étrangères au Congo, en médecine, ainsi que l'organisation de conférences sur l'impact socio-économique du vieillissement au Congo et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

Prince Nsana satisfait de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités

Le président du Parti des démocrates pour le renouveau (PDR) s'est réjoui, le 31 janvier à Brazzaville, de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités ainsi que du projet d'amnistie en cours à l'endroit du pasteur Ntoumi en vue de ramener la paix dans le département du Pool.

« Le PDR salue cet accord puisque nous pensons que c'est déjà un pas vers le dialogue, lequel d'ailleurs a commencé bien avant quand le chef de l'Etat a reçu les sages de ce département et, en tant que parti du centre, nous en sommes satisfaits. Nous avons condamné avec force ces hostilités et le centre dont nous faisons partie n'est pas un va-

t-en-guerre. Nous sommes là pour jouer à la modération », a laissé entendre Prince Nsana, avant d'espérer que l'opération de démobilisation, désarmement et réinsertion des combattants soit efficace.

Le président du PDR a également émis le souhait de voir toutes les armes ramassées restituées à l'autorité publique. « La question du Pool ne doit pas être mystifiée. Evitons surtout les amalgames » a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba



Prince Richard Nsana



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

GYMNASTIQUE

La saison sportive 2017-2018 s'ouvre le 3 février

L'annonce a été faite, le 28 janvier, par le directeur départemental de la Ligue interdépartementale du Kouilou et Pointe-Noire, Jean Miamonita Tétani, lors des retrouvailles avec les dirigeants des clubs et les athlètes dans la salle de réunion du CEG 30-Mars situé dans le 6^e arrondissement de la ville océane, Ngoyo.

Au cours de la séance de travail, Jean Miamonita Tétani, également membre du collège des entraîneurs de la gymnastique qui gère provisoirement, depuis plus de cinq ans, les activités de cette discipline à Pointe-Noire après la démission du bureau exécutif, a présenté aux représentants des clubs et athlètes le programme d'activités de la saison 2017-2018. L'ouverture de la saison aura lieu une semaine avant le lancement officiel de la campagne de détection des jeunes talents prévue pour le 10 février.

La Ligue a également annoncé l'organisation, cette année, de la deuxième édition du championnat inter-établissement scolaire avant le championnat interdépartemental qui se tiendra en mars après les Jeux de l'Onssu. Il regroupera les gym-



nastes du Niari, de la Lékoumou et de Pointe-Noire. « Nous venons de dévoiler notre planning d'activités qui permettra à notre discipline de rayonner dans le département », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, Jean Miamonita Tétani a fait le bilan de la participation des athlètes

réussi son championnat départemental en 2017 pour exprimer sa volonté et son courage. Parlant de l'absence des instances dirigeantes à Pointe-Noire, il a expliqué que le dossier est sur la table de la Fédération. « Nous avons de bons rapports avec la fédération. Après chaque activité, nous leur envoyons le procès-verbal et le compte rendu. Le président de la fédération nous a toujours fait croire que pour mettre une Ligue en place, il faut la présence d'un membre du bureau exécutif de la Fécogym, raison pour laquelle nous sommes toujours en attente de ces promesses. », a-t-il dit.

À l'issue de la réunion, les représentants des équipes ont exprimé leur satisfaction du programme d'activités. « Nous n'attendons plus que l'ouverture de la saison pour commencer les entraînements. Nous sommes une trentaine d'athlètes d'Olympique club et nous voulons faire des exploits cette saison au niveau départemental et national », a indiqué Alpha Ngantsala, capitaine d'Olympique club.

Charlem Léa Legnoki

VIE ASSOCIATIVE

Lambert Laki-Laka élu à la tête de Caco - Redd Kouilou

Les membres de l'association se sont réunis récemment à Pointe-Noire sous la direction de leur coordonnateur interafricain, Djonh Majep Obama, pour la restitution des assises qui se sont tenues à Ignyé, dans le département du Pool, et pour l'élection d'un nouveau bureau.

Lambert Laki-Laka est désormais le nouveau président du Cadre de concertation des organisations de la société civile et des populations autochtones pour la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (Caco-Redd). Il a été porté à la tête de cette structure par ses pairs après l'éviction de l'ancienne équipe dont de nombreux membres ont été sanctionnés pour fautes graves.

Au cours de cette réunion de restitution, les ONG Caco-Redd Kouilou ont adressé un message de félicitation au nouveau bureau, prenant l'engagement de le soutenir. Elles ont prôné une avancée significative et une confiance solide des partenaires au développement du Cadre de concertation de la société civile et les populations autochtones sur la Redd en vue d'améliorer la qualité des processus décisionnels, capitaliser les expériences et conscientiser les communautés pour une gestion rationnelle des ressources forestières, encourager l'adoption des pratiques agricoles à faible im-



Le coordonnateur Djonh Majep Obama

impact sur les forêts pour aboutir au développement local. À la fin de la réunion, Djonh Majep Obama, écologiste chercheur et président de la séance, a fait remarquer l'implication sans relâche du président du Comité national Redd+ dans la réussite de cette assemblée qui a pris de

nombreuses résolutions dont le soutien au président de la République pour son engagement dans le processus Redd+ et le climat. Cette assemblée a été organisée avec l'appui du Comité national Redd+ et financée par le Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale. Elle a connu la participation de soixante-seize délégués du Caco-Redd venus des douze départements de Congo y compris Brazzaville.

H.B.M.

MUSIQUE

Dolisie va vibrer au rythme du Hip Hop

Un concert gratuit de musiques urbaines dénommé «Dolisie loves Muzik» sera organisé le 14 février, sous le patronnage de la mairie avec le soutien des directions départementales de Pointe-Noire et du Niari.



L'affiche de «Dolisie loves Muzik» crédit photo DR

Initiative de «Yakala FM- Yakala TV» et sa filiale Pres'com, l'événement qui bénéficie de l'appui d'Akalya Global Services est placé sous le signe du rassemblement de la jeunesse autour de la musique comme canal d'expression.

Cette activité culturelle veut être une plate-forme de partage, d'échange entre jeunes artistes venus de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie qui vont animer le concert, participer aux causeries et conférences-débats avec les jeunes dolisiens sur la musique.

Ainsi, autour des valeurs d'amour, d'unité et de

respect, près de vingt-quatre artistes vont prêter dans la ville de l'or vert. Ce sont, pour Brazzaville, Ludafrick, Fox N3g4, Noiiz April, Galactik 242. Pointe-Noire : Mixton, Nestelia, Teddy Benzo, DO'rel, M&F, Mitraya, Six Pyramides, La Triade, Big Tyger, Prototype, Nova. Dolisie : Black Army, MC Flash, Vaimu Frayeur, Veck Marley, Top One, Yoman Houston, DJ Cenry, Vitch Prod, Raz Mix. À travers «Dolisie loves Muzik», la ville de l'or vert sera à nouveau sur la sellette pour contribuer ainsi à l'élévation de la culture au Congo.

Hervé Brice Mampouya

HOMMAGE CENTENAIRE À JEAN ROUCH

Fifi Tamsir Niane Cochery parle positivement du personnage

Durant presque tout le mois de février, l'Institut français du Congo (IFC) organisera une exposition dénommée Boulevard d'Afrique sur le thème : « Boulevard Jane et Jean Rouch ». Elle est consacrée à l'œuvre cinématographique du grand cinéaste français, Jean Rouch et son épouse.

L'une des artistes formées par Jean Rouch, Fifi Tamsir Niane Cochery, invitée à l'exposition de Brazzaville, évoque, avec forts souvenirs, dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, celui qui lui a donné le goût de devenir actrice du cinéma.

Assise dans son luxueux salon de la case De-Gaulle dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, Bacongo, Fifi Niane Cochery nous reçoit joyeusement pour réaliser une interview sur un personnage qui l'a beaucoup marquée. D'entrée de jeu, elle nous demande d'être plus détendus que d'habitude, parce qu'elle va parler de son « père spirituel », presque tuteur.

A la question de savoir comment elle s'était rencontrée



Fifi Tamsir Niane Cochery

avec Jean Rouch, Fifi Cochery répond, toute souriante : « J'avais à peine 22 ans, en 1986, quand je regardais l'émission de télé *Le cinéma de minuit* et je tombe sous le charme de *Moi un noir*, un film de Jean Rouch. J'ouvre le bottin téléphonique et je trouve le numéro du réalisateur,

je l'appelle et je tombe sur Jane, son épouse. Je prends un rendez-vous et ainsi commence ainsi notre relation professionnelle ».

A cette époque, poursuit-elle, Niane n'avait l'idée ni l'ambition de devenir cinéaste. Après quelques années de fréquentation de Jean Rouch

et la participation comme figurante dans les films de Rouch, elle prend goût du cinéma. Le premier film de Niane sous la conduite de son mentor est sa première pièce de théâtre dénommée: *Bac ou mariage* réalisée en 1988. Ce film traite d'une histoire d'amour. En effet, à Dakar, Soukey qui vient d'obtenir son brevet apprend que son père a choisi pour elle entre le baccalauréat et le mariage, en lui faisant épouser un vieux polygame directeur d'usine. Soukey se révolte et tente de s'enfuir, aidée par ses amis. Evoquant la forte implication de Jane dans les œuvres de son époux, Niane Cochery a constaté que pendant le centenaire d'hommage à Jean Rouch, rendu dans beaucoup de pays, notamment en France, on a parlé peu de son épouse, Jane.

Niane se donne le plaisir, a-t-elle indiqué, de rendre hommage à cette femme de culture qui lui a permis de rencontrer son époux. « *Son regard de l'Afrique est bien souvent associé, et les gens ne le savent pas, à celui de son*

épouse », a-t-elle expliqué. De son vivant, Jean Rouch a visité plusieurs pays africains, a laissé entendre Niane avant d'ajouter, cela reste à vérifier que Jean Rouch était également au Congo et aurait son studio de montage ou de réalisation à Pointe-Noire, la ville économique. « *C'est bien dommage, parce que le temps ne m'a pas permis de vérifier l'exactitude de cette information* », a-t-elle indiqué.

Notons que du 3 au 23 février, il est prévu à IFC, entre autres activités : une projection du « *Petit à petit* », un film hommage à Jean Rouch et une conférence-débat sur le thème : « *Jean Rouch et le cinéma* », avec la participation de Fifi Tamsir Niane Cochery (artiste), Pierre-David Fila (cinéaste), Véronique Joo' Aisenberg (responsable de la cinémathèque Afrique à l'Institut français de Paris) et Ana Lisa de Santana Afonso (représentante de l'Unesco au Congo). Retenons que Jean Rouch est décédé en 2004 et son épouse Jane Rouch en 1987.

**Roger Ngombé
et Bruno Okokana**

FOOTBALL

Le centre de préformation va accueillir 232 jeunes

La préformation en régime externat n'est pas payante et concerne les joueurs de 8 à 16 ans, déjà détectés par les techniciens congolais et italiens du club Atalanta Bergamasco Calcio.

Après la phase de détection amorcée en avril 2017, le centre de préformation ouvrira officiellement ses portes, le 3 février, au complexe sportif "La Concorde" de Kintélé, a annoncé le coordonnateur technique des centres de préformation de football, l'Italien Cesana Fabrizio, lors de la conférence de presse qu'il a tenue, le 31 janvier à Brazzaville.

Au départ, trois cent soixante-deux jeunes footballeurs avaient été retenus. Avec l'avis du médecin, fondé sur les résultats des visites médicales, seuls deux cent trente-deux figurent sur la liste définitive des joueurs qui débiteront la formation ce samedi. « *Sans avis favorable du médecin, personne n'a accès au centre* », a précisé Cesana Fabrizio.



Les gestionnaires du centre et le directeur de cabinet en conférence de presse. Crédit photo Adiac

Le coordonnateur technique des centres de préformation de football a, par ailleurs, expliqué que le programme n'empiètera pas sur le calendrier scolaire des jeunes en formation. « *Nous aurons deux entraînements par semaine. Les séances d'entraînement personnalisées*

sont également prévues par rapport au calendrier scolaire. Nous n'avons pas besoin des jeunes footballeurs non instruits au centre », a-t-il fait savoir. La formation est gratuite. Les parents ne paient que vingt-cinq mille FCFA pour l'assurance et les visites mé-

dicales.

Dans la période de mai à juillet de l'année en cours, les détectations se poursuivront à Pointe-Noire et dans le département de la Cuvette. Les jeunes qui débiteront la formation ce samedi amorceront les compétitions avec d'autres centres de Braz-

zaville à partir du mois de juin. Selon Cesana Fabrizio, de temps en temps, les techniciens du club italien Atalanta viendront à Brazzaville pour évaluer le travail qui se fait sur le terrain et former les encadreurs nationaux qui ont la charge de former ces jeunes.

Rien ne se fera dans la précipitation. « *Quand on travaille pour la préformation des jeunes de ces tranches d'âge (8 à 16), il faut être patient. Nous n'allons pas fabriquer des Messi et des Ronaldo en deux semaines. Il s'agit d'un travail à long terme* », a expliqué Cesana Fabrizio. Le centre de préformation bénéficie de l'appui du ministère des Sports et de l'éducation physique, représenté à cette conférence de presse par le directeur de cabinet, Jacques Gambou. Le technicien italien a rassuré que tout est au point pour faire un travail de qualité en reconnaissant que l'œuvre peut présenter des imperfections.

Rominique Makaya